LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes

Vol. 84 n°34 Saint-Boniface, du 5 au 11 décembre 1997 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355

Citation de la semaine

«C'est drôle parce que j'ai ramassé de l'argent pour l'hôpital qui appartient aux Sœurs Grises, qui en retour m'ont donné un ordinateur que j'ai donné au centre Taché, qui appartient aussi aux Sœurs Grises!»

Michel Audette voulait faire une bonne action; il en a fait deux! Non seulement a-t-il ramassé 2 500 $ pour la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface, mais il a aussi remis son prix, un ordinateur, au centre Taché. **À lire en page 2.**



photo: Anie Cloutier

Chapeau Chaboillé!

Depuis trois semaines, *La Liberté* dresse un bilan des efforts de développement économique en région. Après Saint-Laurent, Saint-Jean-Baptiste et les autres, lire sur Saint-Pierre-Jolys, Saint-Malo et La Broquerie en pages 12 et 14.



photo: Carole Thibeault

Vous ne savez pas quoi faire de vos vieilles bricoles? Une machine à laver du tournant du siècle, de vieux cadres ou des mocassins? Rien de plus simple, faites-les parvenir au Musée Tomahawk de Woodridge où Joe Fournier se fera un plaisir de les mettre en valeur. Découvrez un personnage étonnant qui aime la vie d'antan. Page 19.

Brandon bacon

Après Schneider à Winnipeg, c'est au tour de Maple Leaf à Brandon de construire sa méga-usine de transformation du porc. Un investissement de 112 millions $! **À lire en page 9.**

Gabrielle toujours

Le Temps qui m'a manqué est le premier d'une série de textes inédits de Gabrielle Roy à être publiés au cours des prochaines années. De quoi réjouir les amateurs de l'auteure manitobaine. **Page 15.**

Recensement, parlons-en!

Le dernier recensement de Statistique Canada révèle que le nombre de francophones est à la baisse. Analyse d'une donnée troublante en **page 5.**

En mémoire de Janelle

Comment des parents vivent-ils le deuil d'une enfant mort tragiquement? **Page 29.**



Un ordinateur pour le centre Taché

Le partenariat, ça paye



photo: Carole Thibeault

Le président des résidents du centre, Bryan Yussack recevant officiellement l'ordinateur donné par Michel Audette. À l'arrière, on peut voir des étudiants du collège Louis-Riel qui ont assisté à la cérémonie.

C'était une journée bien spéciale pour les résidents handicapés du centre Taché, le 27 novembre dernier, alors qu'ils recevaient en don un ordinateur pour leur nouveau Programme des jeunes adultes. Cet appareil a été remis par Michel Audette, un employé de la Caisse populaire de Saint-Boniface, qui l'avait gagné dans le cadre de la campagne de prélèvement de fonds de la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface (HGSB) en juillet dernier.

La remise de ce don a été effectuée dans le cadre du partenariat Éducation-Finance-Santé auquel participent également le Collège Louis-Riel et le Foyer Valade. Grâce à ce partenariat, qui a pour objectif d'encourager la coopération et le partage d'expertises, des élèves du collège ont entrepris l'année dernière d'élaborer un nouveau réseau informatique pour les résidents handicapés du centre Taché, appelé Programme des jeunes adultes. L'arrivée du nouvel ordinateur fait donc partie de la mise en place de tout ce nouveau système qui demande des logiciels élaborés et de l'équipement très spécialisé.

«Un des problèmes de nos résidents, explique le directeur du centre Taché, Francis Labossière, c'est qu'ils se sentent un peu exclus de la communauté. Avec l'aide des jeunes, ils vont apprendre à se servir des ordinateurs, ce qui peut grandement contribuer à enrichir leur qualité de vie. En plus, ça leur donne accès à la communauté car nous avons même un résident qui commence à naviguer sur Internet. Le programme aide aussi les jeunes à se sensibiliser aux besoins des handicapés.»

«J'ai fait la marche pour l'Hôpital au nom de la Caisse populaire de Saint-Boniface, raconte pour sa part le donateur, Michel Audette. J'ai gagné l'ordinateur mais je trouvais juste et approprié de le donner à des gens qui en avaient besoin. Comme nous faisons partie du partenariat, j'ai pensé que c'était une bonne idée de le donner au Programme des jeunes adultes. C'est drôle parce que j'ai ramassé de l'argent pour l'Hôpital qui appartient aux Sœurs Grises, qui en retour m'ont donné un ordinateur que j'ai donné au centre Taché, qui appartient aussi aux Sœurs Grises!»

Michel Audette a gagné l'ordinateur pour avoir été l'individu à recueillir le plus d'argent pour la marche du 5 octobre appelée Le Sentier de la découverte. «Ce n'était rien car j'ai appelé tous les commerçants et les individus que je connais. Et il faut dire qu'aucun n'a refusé de m'aider.»

Carole THIBEAULT

Dictée des Amériques

À vos dictionnaires

Amateurs d'orthographe, amis de la grammaire et amants de la langue française, le temps est venu de vous armer pour la cinquième Dictée des Amériques.

Après Antonine Maillet, Hubert Reeves, Luc Plamondon et Arlette Cousture, c'est au tour de la romancière québécoise Marie-Claire Blais de rédiger le texte du championnat international d'orthographe de langue française.

Les élèves de secondaire un à quatre de la Division scolaire franco-manitobaine lancent le bal avec la première épreuve de qualification le 28 novembre. Les gagnants de chacune des écoles ainsi que les participants adultes sont conviés à la demi-finale qui aura lieu le 24 janvier à 13 h 30 au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). Les champions junior et senior du Manitoba se rendront ensuite à Montréal le 18 avril 1998 pour la grande finale qui regroupera une centaine de finalistes d'une quinzaine de pays.

Pour vous inscrire, ou pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec le Service de perfectionnement linguistique du CUSB au 235-4440 avant le 20 janvier 1998.

A. C.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directrice et rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER, Carole THIBEAULT et Marc-Éric BOUCHARD
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: Véronique TOGNERI
Secrétaire administrative: Roxanne BOUCHARD
Représentant publicitaire: Marc-Éric BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.
L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:
Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 125 $
Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois.

membre Audit Bureau of Circulations 3 800

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.
Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**
OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**
Fondation Donatien Frémont

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

ACTUEL

En réaction aux accusations des résidants de Sainte-Agathe

Le gouvernement veut désamorcer la bombe

Ebranlé par les accusations portées contre lui par les résidants de Sainte-Agathe et de Grande Pointe, le gouvernement provincial a tenté de tuer dans l'œuf les soupçons de la population manitobaine à son égard. «Nous n'avons jamais délibérément cherché à inonder Sainte-Agathe», a indiqué le ministre des Ressources naturelles, Glen Cummings, le 28 novembre, devant la douzaine de journalistes convoqués pour l'occasion.

«Les accusations selon lesquelles le gouvernement n'aurait pas informé adéquatement les résidants de la vallée de la quantité d'eau qui se dirigeait vers le village ne sont pas fondées, poursuit Glen Cummings. Nous avons rendu publique toutes les informations à notre disposition par des points de presse réguliers. Les personnes concernées par ces données étaient à l'époque occupées à construire des digues et faire des sacs de sable. Elles n'ont probablement pas eu le temps ou l'énergie pour écouter les bulletins de nouvelles ou lire les journaux.»



Larry Whitney.



Glen Cummings.

Archives La Liberté

Le ministre des Ressources naturelles nie vouloir tenter d'influencer la Commission manitobaine de l'eau mais veut lui donner toute la marge de manœuvre nécessaire pour tirer les conclusions qui s'imposent. «Et je suis certain que la Commission en viendra à la conclusion que l'inondation de Sainte-Agathe est imputable à la main de Dieu et non à celle de l'homme», fait-il remarquer.

Glen Cummings ne rejette d'ailleurs pas la possibilité pour certaines personnes clés du gouvernement de témoigner devant la Commission si cette dernière en voyait la nécessité. Il se refuse à spécifier cependant si ces témoignages seraient rendus publics. «Nous avons agi en bonne conscience et nous nous plierons aux recommandations de la Commission.»

«J'ai toujours fait preuve de transparence avec les journalistes, affirme quant à lui le porte-parole de Ressources naturelles, Larry Whitney. Et je trouve insultantes ces accusations voulant que nous ayons caché certaines choses et menti sur d'autres.»

Larry Whitney admet cependant que le Ministère ne disposait pas des outils nécessaires afin de prévoir adéquatement la direction des courants. «Cette inondation a excédé la capacité de notre matériel informatique. Nous n'avions aucune façon de prévoir ce qui est arrivé à Grande Pointe et nous nous sommes rendu compte très tard que Sainte-Agathe serait touchée.» Il précise d'ailleurs que le Ministère a dû avoir recours aux services d'hydrologistes récemment retraités pour pallier au manque de personnel pendant la crise.

En ce qui concerne l'opération du canal de dérivation et les récentes révélations démontrant que le niveau de la rivière dans la ville a été maintenu à 24,5 pieds, soit un pied en deça des normes établies, Larry Whitney explique: «Le niveau maximal de la Rouge a été révisée à la baisse il y a dix ans. J'ignore pourquoi, mais cet ajustement n'a jamais été mis par écrit dans le livre d'opération du canal. J'étais certain que nous agissions dans les normes. Quand tu es persuadé que deux et deux font quatre, tu ne te donnes pas la peine de sortir ta calculatrice! L'opération du canal a eu pour effet de hausser le niveau de l'eau de 1/2 pied au sud de Winnipeg, ce qui a peut-être provoqué l'inondation de certaines résidences, mais j'en doute. Surtout, ça paraît mal pour le Ministère!»

Anie CLOUTIER

Digue autour de Grande Pointe

Les résidants satisfaits

«Payer 260 $ par année, je n'ai pas de problèmes avec ça si ça veut dire que ma propriété va être protégée des inondations», indique une résidante de Grande Pointe, Émilie Boille-Bissonnette. Le 28 novembre, elle et d'autres victimes des inondations du printemps se sont rendus au centre communautaire de Saint-Norbert pour se prononcer sur le plan de la future digue qui protégerait la région de la crue des eaux.

Ginette Malo partage l'opinion de sa voisine. Pour elle comme pour la grande majorité des 230 résidants qui seraient ainsi protégés, «200 $ pas année, ce n'est pas si pire. Et surtout, ça veut dire qu'on va pouvoir vendre notre maison un jour».

Rappelons que le projet de 7,5 millions $ serait financé à 90 % par les gouvernements provincial et fédéral. La différence de 10 % serait assumée par la Municipalité de Ritchot. Mais, indique le conseiller Eugene Whitney, la Municipalité n'a pas les moyens de débourser les 750 000 $ nécessaires et imposerait donc une taxe spéciale aux résidants ainsi protégés. «Cette somme pourrait même être moins importante que cela si on peut convaincre le gouvernement fédéral d'assumer 50 % des coûts, chose qui est présentement en négociation», indique Eugene Whitney.

Les résidants de Grande Pointe s'inquiètent cependant des répercussions de la digue sur les régions situées au sud. «On ne veut pas provoquer chez d'autres la même chose qui nous est arrivé à nous», résume Émilie Boille-Bissonnette.

La plan de digue, retenu parmi huit propositions, présente l'avantage d'utiliser les structures existantes comme la route 59 par exemple, explique le directeur du bureau des ressources hydriques, Steve Topping. «La digue aura pour effet de hausser d'environ trois pouces le niveau de l'eau à la hauteur de Saint-Adolphe, confie-t-il. Mais elle ne devrait pas avoir d'effet sur Sainte-Agathe.»

Anie CLOUTIER

ÉDITORIAL

L'urgence de choisir

On est quand même un peu bizarres, nous, les francophones. D'un côté, on se donne des organismes de revendication qui réclament un peu partout qu'on nous fournisse des services en français. Et de l'autre, on est assez nombreux à faire affaire en anglais avec les organismes publics. D'un côté on envoie nos enfants à l'école française et de l'autre, on leur parle souvent anglais à la maison. D'un côté, on veut que les gouvernements continuent à soutenir de leurs efforts et de leur argens les initiatives de la communauté francophone, mais de l'autre on passe bien facilement à l'anglais dès qu'une occasion de le faire se présente.

Et voilà que d'abandon en recul, nous ne sommes plus que 22 000 à ne parler que le français à la maison, et ce chiffre comprend les enfants. En fait, les Manitobains ayant le français comme langue maternelle sont plus nombreux à ne pas parler toujours français à la maison, que ceux qui le font... Et ça, ça commence à être véritablement inquiétant.

Bien entendu, il faut comprendre le phénomène complexe des familles mixtes, qui influe fortement sur les statistiques. Il faut aussi pondérer ces chiffres avec la réalité qu'on observe tout autour, et qui indique que la vitalité de la communauté compense pour les nombres qui diminuent. Et il faut mettre dans la balance la détermination toujours aussi vive de plusieurs à conserver leur langue et leur culture et à transmettre un héritage vivant et bien portant à leurs enfants.

Mais pour ceux et celles qui brandissent leur culture et leur langue comme d'autres un drapeau, combien abdiquent un peu plus chaque année, cèdent un peu plus de terrain, parce que c'est plus commode, parce qu'on est un peu tannés de s'obstiner à demander des services en français; parce que les enfants, devenus adolescents, insistent de leur côté pour adopter la langue de Shakespeare; parce qu'on est tombé en amour avec une anglophone; parce que le voisin est gêné quand on parle français; parce qu'il y a tellement de culture anglaise tout autour; parce qu'à force de travailler en englais on s'y perd un peu dans le vocabulaire de la langue de Molière... parce que, au fond, on ne pourrait pas avoir une vie normale comme la majorité, et mettre toutes ces préoccupations-là derrière soi?

À cheval sur la clôture, avec une moitié qui penche vers l'assimilation galopante, et l'autre moitié qui rue dans les brancards pour conserver sa langue, la communauté est à la croisée des chemins. De quel côté penchera-t-on définitivement? Quelle moitié entraînera l'autre? Peut-on encore renverser la vapeur et récupérer des francophones qui ont tendance à opter pour l'anglais trop souvent, peut-être sans analyser les conséquences de leur comportement?

Peut-on par exemple convaincre des parents dont les enfants fréquentent une école française que le français doit aussi, et avant tout, être la langue d'usage à la maison?

Ce n'est pas dans les organismes publics ou dans les services en français (qui nous sont ou ne nous sont pas donnés) que la francophonie trouvera la motivation nécessaire pour se perpétuer: c'est d'abord dans la force de chacun de ses membres, dans leur détermination à ne pas perdre leur identité collective.

En Saskatchewan, province voisine, ils sont 5 000 désormais à ne parler que le français à la maison, sur une population de moins de 20 000 francophones. En Colombie-Britannique et en Alberta, ils sont respectivement 53 000 et 52 000 à avoir le français comme langue maternelle, mais seulement 14 000 et 15 000 personnes le parlent. Au Manitoba, la rétention est meilleure, les liens avec notre culture tissés plus serrés; on a des ressources, des appuis, une infrastructure et une quantité de bonnes raisons pour rester dans un bateau qui n'est pas encore en perdition. Ce qui manque parfois, c'est bien peu et pourtant c'est ce qui fait toute la différence: c'est la conviction, en chacun de nous, que l'usage du français ne doit souffrir aucune hésitation.

Pour assurer leur avenir, il reste aux francophones du Manitoba un réflexe à adopter: celui de se mordre la langue quand ils se rendent compte que même entre eux, ils parlent anglais...

Sylviane LANTHIER



C'est Noël à La Liberté
Avis aux lecteurs et aux annonceurs

La Liberté ne sera pas publiée dans la semaine du 26 décembre au 1er janvier. **Pour placer une annonce dans le numéro du 2 janvier, il faut réserver son espace au plus tard le 18 décembre** et, dans le cas d'un prêt à photographier, **fournir le matériel au plus tard le 22 décembre.**

L'horaire habituel de production du journal sera repris dès le numéro du 9 janvier 1998.

Les bureaux de *La Liberté* seront fermés à partir de 17 h le 23 décembre et ouvriront à 9 h le 2 janvier 1998.

La direction

Lettres

Le Centre Miriam remercie

Madame la rédactrice,

De la part des clientes et clients, du personnel et du Conseil d'administration du Centre Miriam, j'aimerais remercier tous ceux et celles qui ont participé d'une façon ou d'une autre à notre danse de l'Halloween, le vendredi 31 octobre dernier. La soirée fut un succès dans tous les sens!

Un merci très spécial au Club La Vérendrye qui nous a si bien accueillis, aux Louis Boys qui nous ont fait danser avec joie et entrain et à Paul Bélanger, animateur par excellence.

Merci aussi à tous nos commanditaires et en particulier aux entreprises qui ont généreusement contribuer au superbe goûter: Peak-of-the-Market, Tutti Frutti, Dutch Meat Market, Miller's Super Valu Meats, Winnipeg Old Country Sausage Ltd., les boulangeries Gunn's et KUB ainsi que Medo Land Dairy Products.

J'aimerais profiter de cette occasion pour aussi dire notre reconnaissance au gouvernement fédéral (Ressources humaines) et à la Société franco-manitobaine pour les deux salaires qu'ils versent au Centre Miriam dans le cadre du programme de Partenariats pour la Création d'Emplois.

Finalement, merci à tous ceux et celles qui sont venus nous témoigner de leur appui, votre présence et votre enthousiasme nous ont fait chaud au cœur et nous donnent un nouveau souffle pour continuer notre mission auprès des pauvres et des blessés.

Sincèrement,

Janine Dubé
Coordonnatrice des levées de fonds
du Centre Miriam
Le 18 novembre 1997

Les plaisirs d'un auditeur libre

Chers anciens, chères anciennes du CUSB,

Il me fait grand plaisir de vous dire que je termine trois années et demi comme étudiant au Collège universitaire de Saint-Boniface à temps partiel comme auditeur libre.

J'ai suivi des cours en littérature française jusqu'à présent. Ce fut une joie et un plaisir de continuer d'acquérir des connaissances qui me font comprendre encore plus profondément qui je suis.

Ces cours sont gratis parce que j'ai plus de 65 ans mais permettent au Collège de recevoir plus d'argent pour réaliser ses rêves.

J'ai 70 ans accomplis. Et peut-être que vous me direz: «mais à quoi ça sert?» Ces connaissances m'aident à mieux comprendre notre passé, notre histoire, et la façon de penser de nos ancêtres. Elles nous aident à mieux entrer en contact avec nos pensées et nos sentiments. Elles m'aident à mieux comprendre les autres et m'empêchent de me refermer sur moi-même et mes attitudes. Il y a beaucoup d'autres cours que l'on peut suivre tels que l'histoire, l'anthropologie (étude des cultures), la religion, l'anglais et l'économie.

Comme auditeur libre je ne suis pas obligé de prendre les examens, ni faire des présentations en classe. Une partie de mon plaisir vient du fait que je suis libre de poursuivre des recherches dans n'importe quel domaine qui m'intéresse durant ce cours.

J'ai l'intention de prendre un cours d'histoire des États-Unis après Noël. Il me fera donc grand plaisir de vous rencontrer au Collège après Noël.

Dominique Kerbrat, o.m.i.
Le 27 novembre 1997

Les francophones de moins en moins nombreux

À la croisée des chemins

Si vous parlez uniquement en français à la maison, vous faites partie d'un club très sélect qui regroupait selon Statistique Canada, très exactement 22 015 Manitobains au moment du recensement de mai 1996.

Au total, le nombre de francophones dans la province est passé sous la barre du 50 000 en 1996, se chiffrant maintenant à 47 660 personnes, et représentant 4,5 % de la population manitobaine.

Cette tendance à effectuer, ce que Statistique Canada appelle un transfert linguistique, pour décrire la situation des francophones qui parlent parfois ou souvent une autre langue que le français à la maison, préoccupe les organismes actifs dans les domaines de l'éducation et de la francisation.

«Avec la culture anglaise qui nous envahit de tous côtés, ce qui est surprenant, c'est qu'on soit encore là! C'est que le Cercle Molière fasse encore salle comble, c'est que La Liberté ait encore quelques milliers d'abonnés! Au fond, on a offert une résistance féroce à l'assimilation.»

Mais la diminution des nombres reste préoccupante, admet Armand Bédard, parce qu'elle risque de mettre en danger les acquis de la communauté, ses institutions et son financement. «C'est pour ça qu'on a proposé cet automne notre projet éducatif», rappelle-t-il.

Ce projet propose une vision globale, intégrée, des différents aspects de l'éducation, regroupe la famille, l'école, la communauté, et veut très précisément contrer les effets de l'assimilation. «Ce qu'on propose, résume-t-il, c'est de former des jeunes dans des écoles qui visent des résultats concrets, en terme de compétence spour nos jeunes, où ceux qui seront parfaitement bilingues seront vus comme un atout.»

Et dans cette approche, note-t-il, on ne parle plus de l'école seulement, mais aussi de la famille et de la communauté.

Cette approche obtient l'appui de la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), qui termine justement l'élaboration de sa planification stratégique pour les trois prochaines années. «Les ravages de l'assimilation ont été identifiés comme une des préoccupations prioritaires, qui demande des efforts concertés de la communauté et surtout des joueurs en éducation», indique la directrice, Hélène d'Auteuil. Dans cette démarche, précise-t-elle, «la famille est au cœur de la question».

«On est nombreux à travailler en éducation chacun de notre côté, explique Hélène d'Auteuil. Mais on n'a pas de plan stratégique provincial.»

La FPCP pense par exemple que les comités de parents pourraient pour leur part devenir un moteur pour entraîner les autres parents à prendre conscience des avantages à parler français à la maison. Selon la FPCP, les comités de parents pourraient donc devenir des animateurs et sensibiliser les parents de leur école à un certain nombre de préoccupations. «Ils pourraient organiser des groupes de soutien, par exemple, parler de compétences parentales.»



Archives La Liberté

Un projet éducatif national intégré pour contrer les effets de l'assimilation.

Active avec les prématernelles, les garderies et les écoles, la FPCP intervient notamment auprès des enfants en francisation. Pluri-elles, pour sa part, fait un peu le même travail auprès des adultes, grâce à ses centres Alpha que beaucoup de francophones fréquentent pour retrouver l'usage de leur langue maternelle.

La directrice, Murielle Gagné-Ouellette, milite elle aussi en faveur d'une meilleure intégration des projets de tous ces organismes et appuie la CNPF dans ses démarches pour mettre sur pied ce projet éducatif national.

Au Canada, rappelle-t-elle, les données d'une étude internationale ont révélé que la moitié des francophones avaient de faibles compétences en français. «Ce sont des gens qui ont appris le français, mais qui l'ont perdu. Quand on parle de refrancisation et d'assimilation, au fond on parle de la même clientèle. Et ça, ça veut dire que les 25 000 personnes qui ne parlent pas souvent français à la maison ne sont pas des analphabètes; ce sont des personnes qui ont simplement besoin de se réapproprier leur langue.»

Malgré les chiffres, Murielle Gagné-Ouellette demeure optimiste quant à l'avenir des francophones: «Ces choses-là, ça se corrige. Et il ne faut pas oublier qu'on n'a pas nos outils depuis très longtemps. La DSFM, c'est encore nouveau et ça va peut-être faire en sorte que des gens vont nous revenir. Et les programmes des centres Alpha, ça n'existe que depuis six ans.»

L'argent et l'appui des gouvernements restent toujours problématiques, rappelle pour sa part le président-directeur général de la Société franco-manitobaine, Daniel Boucher. «Les gouvernements doivent injecter des ressources dans nos communautés s'ils veulent que les minorités survivent, dit-il. Pour la gestion scolaire il a fallu se battre, et chaque fois qu'on est appelé à se battre, on recule.

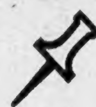
«Mais malgré tout, maintient-il, je reste persuadé qu'on est plus dynamique, qu'il y a plus de vitalité qu'avant et dans ce sens-là, on avance. Et on sait aussi qu'il y a de plus en plus d'anglophones bilingues. Tous ces jeunes qui sortent des programmes d'immersion deviennent des adultes plus ouverts à la francophonie. C'est vrai qu'il faut continuer à revendiquer, mais à mesure qu'on vit dans une communauté plus ouverte, les gens ont moins peur de leur francophonie... Si les anglophones sont fiers de parler un français qu'ils ont appris à l'école, pourquoi les francophones seraient-ils moins fiers de leur langue maternelle?»

Sylviane LANTHIER

Au Manitoba comme ailleurs au Canada anglais, les francophones prennent du recul. Avec ses 970 200 âmes, la population de langue maternelle française vivant à l'extérieur du Québec a diminué de 0,6 % depuis 1991, et le nombre de francophones ayant indiqué qu'ils ne parlaient que le français à la maison a baissé de 2,8 % Statistique Canada ne parle pas d'assimilation pour expliquer ce phénomène, mais de transfert linguistique: un terme plus neutre, moins définitif, qui permet de mieux rendre compte de la réalité des familles mixtes, par exemple, où le français n'est pas la seule langue parlée à la maison.

Au total, l'ensemble des francophones à l'extérieur du Québec totalisent 1 005 000 personnes, en comptant ceux qui disent avoir plus d'une langue maternelle et ceux qui parlent le français et une autre langue à la maison. Sur ce million, 649 700 personnes parlent français à la maison.

Le Babillard



NOTRE-DAME-DE-LOURDES

➜ ***Le Centre d'enfants 1-2-3*** de Notre-Dame-de-Lourdes vous invite à son ouverture officielle le 12 décembre à 11 h. Renseignements: Jacqueline Daoudi au 248-2436.

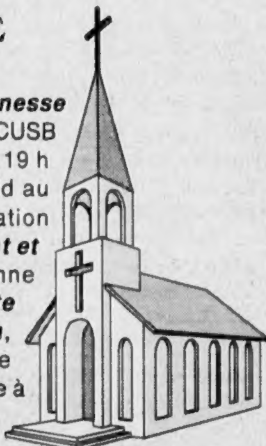
PARC WINDSOR

➜ Les Chevaliers de Colomb organisent une ***Soirée spaghetti à l'église Saints-Martyrs-Canadiens*** (289, avenue Dussault) le 12 décembre de 17 h à 19 h. Admission: 2 $ (moins de 14 ans) et 5 $ (adultes). Renseignements: Jacques Parent au 254-1541.

55 ANS ET PLUS

➜ ***Éliane Nadeau convoque tous les participants au voyage pour le Portugal à une rencontre d'information*** à la salle Antoine-Gaborieau du CCFM le 11 décembre à 14 h. ➜ Voici les ***dates des soupers de Noël dans les différents clubs d'âge d'or***: Le 12 décembre au club des Pionniers de ***Saint-Jean-Baptiste***; le 7 décembre au club Jovial de ***Sainte-Anne***, au club l'Amitié de ***La Broquerie*** et au club Éclipse de ***Saint-Boniface***; enfin, le 6 décembre au club les Blés d'or de ***Lorette***. ➜ La FAFM invite les aînés franco-manitobains à assister au ***lancement officiel du Centre de ressources communautaire*** qui aura lieu le 11 décembre à la Maison franco-manitobaine (383, boulevard provencher). Renseignements: 235-0670.

BOURSES ET CONCOURS



➜ Faites vite! ***Les enseignants d'écoles primaires francophones et d'immersion française ont jusqu'au 12 décembre pour inscrire leur classe à la septième édition de La Dictée P.G.L.*** Pour ce faire, il suffit d'appeler à la Fondation Paul Gérin-Lajoie au (514) 288-3888 ou sans frais au 1 (800) ENFANTS. ➜ Le Service de perfectionnement linguistique du CUSB vous invite à participer à la ***cinquième édition de la Dictée des Amériques***. Les demi-finales auront lieu à 13 h 30 le 24 janvier 1998 au CUSB. Les gagnants des catégories junior et senior se rendront à Montréal le 18 avril 1998 pour la finale. Inscriptions et renseignements: 235-4440. ➜ CKSB lance la deuxième édition de son concours d'écriture radiophonique ***Des Nouvelles sous l'soleil.*** Cinq textes seront retenus dans chacune des quatres provinces de l'Ouest et diffusés sur les ondes de Radio-Canada en juillet 1998. La date limite d'inscription est le 31 janvier 1998. Pour obtenir un formulaire de participation ou les règlements du concours, contactez Gilles Fréchette au 788-3692. ➜ L'écriture radiophonique vous intéresse? Pensez à soumettre votre candidature pour la ***Bourse Yves-Thériault***. Les dépliants sont disponibles aux bureaux de la Société Radio-Canada. La date limite est le 31 mars 1998.

PASTORALE

➜ La prochaine ***Messe jeunesse*** animée par les étudiants du CUSB aura lieu le 14 décembre à 19 h 15 (sœur Norma McDonald au 235-4424). ➜ L'organisation catholique ***Développement et Paix*** invite toute personne intéressée à une ***retraite animée par Benoît Fortin***, capucin. Cette retraite se tiendra du 12 au 14 décembre à la Maison provinciale des Sœurs Grises (151, rue Despins à Saint-Boniface). Le thème abordé sera: Témoins d'espérance. Un don de 25 $ est suggéré. Renseignements: 237-6438 ou 269-7638.

VERS NOËL



➜ Le 7 décembre à 19 h 30, ne manquez pas le ***concert de Noël*** présenté ***à l'église Notre-Dame de Lorette***. Les billets, au coût de 10 $ sont disponibles en appelant Denise Manaigre au 878-3222. ➜ Le ***Père Noël sera à l'école Pointe-des-Chênes de Sainte-Anne*** le 7 décembre de 13 h à 16 h. Exposition d'artisanat, tirages, jeux, ateliers et bricolages sont au programme (422-9599). ➜ Ne manquez pas le ***concert de Noël des Intrépides le 14 décembre de 15 h à 17 h à l'église de Saint-Claude***. Les profits seront versés à l'école indépendante de Saint-Claude. Renseignements: Maurice Hince au 379-2310. ➜ Attention! Attention! Attention! ***Le Père Noël débarque au CCFM le 14 décembre de 11 h à 14 h***. Des lutins accompagneront les enfants de deux à sept ans et leurs parents au Foyer du CCFM et leur feront vivre toutes sortes d'aventures au village du Père Noël. Les billets sont en vente dès maintenant au guichet du CCFM au coût de 4 $ (233-8972). Faites vite! ➜ Plurielles vous invite à partager la joie de Noël avec une famille francophone moins bien nantie. Les dons de nourriture, de jouets ou d'argent recueillis avant le 15 décembre serviront à la confection de ***paniers de Noël*** (233-1735). ➜ Le 31 décembre à 18 h, rendez-vous à la salle Jean-Paul-Aubry du CCFM pour ***Not'Bye Bye 1997*** avec les 4 Tops. Les billets, au coût de 65 $ sont disponibles en composant le 233-8972.



photo: Anie Cloutier

Une centaine d'élèves des écoles Sisler, Kelvin et du collège Pierre-Elliot-Trudeau ont participé le 28 novembre à un procès simulé présenté par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) et l'Institut Joseph-Dubuc.

Organisés annuellement dans chacune des quatre provinces de l'Ouest, ces procès simulés ont pour objectif de donner aux juges et avocats d'expression française l'occasion de se familiariser avec le vocabulaire légal français. «Un autre objectif, indique le directeur de l'Institut Joseph-Dubuc, Guy Jourdain, est de sensibiliser la population francophone à la possibilité d'obtenir un procès dans leur langue.»

Comme le souligne Guy Jourdain, la cour provinciale compte deux juges francophones (Richard Chartier et Roger Grégoire) tandis que la cour du banc de la reine compte trois juges francophones (Léanne Duval, Marc Monnin et Armand Durault) auxquels s'ajoutent une poignée de juges anglophones qui suivent des cours de français. «La cour provinciale, qui règle les cas d'infractions au code de la route, ajoute-t-il, siège une fois par mois en français à Saint-Boniface. Le tribunal du soir y siège quant à lui deux fois par mois.»

ATTENTION ARTISTES

➜ ***Vous avez en votre possession des artefacts, photographies ou souvenirs de chanteurs franco-manitobains*** tels Daniel Lavoie, Marcel Soulodre, Gerry & Ziz ou de Gérald Laroche et vous accepteriez de les donner ou de les prêter dans le but de monter une exposition qui sera présentée dans le cadre de Chant'Ouest 1998? Contactez Stéphane Ritchot au 237-8947. ➜ Vous êtes auteur-compositeur-interprète et vous ***avez des chansons originales à faire connaître? Les organisateur du projet RADO 2 (Regroupement des artistes de l'Ouest) sont à la recherche de candidats***. Vous avez jusqu'au 31 janvier 1998 pour soumettre votre candidature (Normand Dugas au 231-2641).

IMPROVISATION

➜ ***La LISTE (Ligue d'improvisation secondaire tellement époustouflante) vous invite à venir encourager les jeunes du collège Louis-Riel, de l'école Saint-Joachim et de l'école Pointe-des-Chênes***. Les prochains matches se dérouleront le 8 décembre au collège Louis-Riel de 16 h 30 à 19 h et le 11 décembre à l'école communautaire Réal-Bérard de 16 h 30 à 19 h.

VOYAGES



➜ Voyages Lavergne organise un ***voyage à Gaspé au Québec pour l'été 1998***. Le tout se déroule entièrement en français du 21 août au 7 septembre. Réservations: 433-7758.

PERDUS DE VUE

➜ ***Jean Marc Roberge de Sainte-Foy au Québec aimerait retrouver la trace de deux Franco-Manitobains qui ont participé avec lui en 1973 à un voyage d'étude en France et en Belgique***. Si vous savez où trouver Louis Dubé ou Roger Auger, faites-le lui savoir au (418) 871-7720 ou au (418) 650-7720.

PORTES OUVERTES

➜ La population est invitée à assister à la ***journée portes ouvertes annuelle de l'Assemblée législative*** qui aura lieu le samedi 6 décembre de 13 h à 15 h 30 au Palais législatif. Le premier ministre et les membres du cabinet et les députés seront sur place.

ASSEMBLÉES ANNUELLES

➜ La Caisse populaire de ***Saint-Jean-Baptiste*** tiendra son assemblée générale annuelle le 8 décembre tandis que la Caisse populaire de ***Laurier*** la tiendra le 10 décembre (237-8988).

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

Audiences publiques sur l'unité canadienne

Un débat plus pointu

«On n'a pas exactement déterminé notre stratégie mais c'est certain qu'on va participer», lance le président-directeur général de la Société franco-manitobaine (SFM), Daniel Boucher, en parlant des audiences publiques sur l'unité canadienne. Prévues pour le mois de janvier, ces audiences ne sont qu'un moyen parmi plusieurs mis à la disposition des Manitobains pour exprimer leur opinion sur la déclaration de Calgary et l'unité canadienne. (1)

Les principaux points qu'apportera la SFM, indique Daniel Boucher, demeurent à peu près les mêmes que ceux émis lors des rondes constitutionnelles précédentes: c'est-à-dire d'assurer la reconnaissance et la protection des communautés de langues minoritaires au pays.

1) Tous les Canadiens sont égaux et leurs droits sont protégés par la loi.

2) Malgré les caractéristiques propres à chacune, toutes les provinces sont égales.

3) La diversité, la tolérance, la compassion et l'égalité des chances qu'offre le Canada sont sans pareilles dans le monde.

4) Les peuples autochtones avec leurs cultures, le dynamisme des langues françaises et anglaises et le caractère multiculturel d'une population issue de toutes les régions du monde sont des éléments dont est constituées la riche diversité du Canada.

5) Dans ce régime fédéral, où le respect pour la diversité et l'égalité est un fondement de l'unité, le caractère unique de la société québécoise, constitué notamment de sa majorité francophone, de sa culture et de sa tradition de droit civil, est fondamental pour le bien-être du Canada. Par conséquent, l'assemblée législative et le gouvernement du Québec ont le rôle de protéger le caractère unique de la société québécoise au sein du Canada et d'en favoriser l'épanouissement.

6) Si une future modification constitutionnelle devait attribuer des pouvoirs à une province, il faudrait que ces mêmes pouvoirs soient accessibles à toutes les provinces.

7) Le Canada est un régime fédéral dans le cadre duquel les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux travaillent de concert, tout en respectant leurs compétences respectives. Les Canadiens souhaitent que les rapports entre leurs gouvernements soient marqués par la coopération et la souplesse pour faire en sorte que la fédération fonctionne efficacement. La population canadienne désire que ses gouvernements œuvrent de concert, tout particulièrement en matière de prestation des programmes sociaux. Les provinces et les territoires réaffirment leur volonté de collaborer avec les gouvernements du Canada afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens.

«On donne notre appui au principe du caractère unique du Québec comme on l'a toujours fait, précise-t-il. Mais nous ne sommes pas d'accord avec la clause 4 de la Déclaration de Calgary. On ne veut pas seulement une reconnaissance des langues mais aussi des communautés de langue officielle. On n'est pas d'accord non plus avec la clause 6 concernant la dévolution des pouvoirs.»

Pour le président du Groupe de travail législatif sur l'unité canadienne, Wally Fox-Decent, le contexte de la nouvelle ronde de consultations comporte quelques «variations» qui pourraient grandement en influencer l'aboutissement.

«Je crois que pendant Meech et Charlottetown, il y avait beaucoup trop de choses à la fois sur la table, maintient-il. On parlait de la division des pouvoirs, de la nomination des sénateurs et des juges à la cour suprême. Cette fois-ci, on fait un exercice beaucoup plus pointu.

«En janvier, les gens ne se prononceront pas sur une question constitutionnelle car la Déclaration de Calgary n'est pas un texte constitutionnel. C'est plutôt une série de principes qui feront que les Canadiens se parlent les uns les autres. Le fait que ce soit une initiative venant des provinces et des territoires donne un tout autre ton. C'est un processus très différent.»

Dans un communiqué de presse, Wally Fox-Decent ajoute que les Manitobains sont aussi appelés à se prononcer sur «d'autres questions portant sur l'unité et qui ont une grande importance pour les Manitobains et Manitobaines, y compris les préoccupations des peuples autochtones...». Cette affirmation, selon lui, n'avait pas pour but d'exclure les francophones mais plutôt de donner un exemple des sujets qui pourront être abordés.

«Au contraire, indique un porte-parole du Groupe de travail, Gilles Marchildon. Il y aura de la traduction simultanée lors des audiences de Saint-Boniface, Winnipeg et Portage-la-Prairie. C'est important que les francophones en profitent. Ça peut avoir un impact significatif.» Les audiences de Saint-Boniface, Winnipeg et Brandon auront également un système de traduction pour le langage par signes.

En plus des audiences publiques, les citoyens pourront aussi émettre leurs commentaires par l'intermédiaire d'une ligne téléphonique bilingue sans frais (1-888-518-6489), du télécopieur ((204) 948-2882 ou d'une page d'accueil sur Internet (www.gov.mb.ca/unity). Un questionnaire sera également distribué par la poste, aussitôt la grève postale terminée, dans plus de 400 000 foyers manitobains.

Carole THIBEAULT

(1) Le Groupe de travail recommande que les personnes intéressées à participer aux audiences s'inscrivent à l'avance en appelant au 1-888-518-6489. Les audiences auront lieu aux dates et dans les villes suivantes: le 8 janvier à Gimli, le 9 janvier à Pine Falls, le 10 janvier à Saint-Boniface, le 12 janvier au Palais législatif à Winnipeg, le 14 janvier à Portage-la-Prairie, le 15 janvier à Brandon, le 16 janvier à Dauphin, le 19 janvier à Garden Hill, le 20 janvier à Norway House, le 21 janvier à Thompson, et le 22 janvier à Le Pas.

Assemblée annuelle de l'AJEFM

Quand les juristes se réunissent

Une série d'ateliers sur le droit des affaires et une autre sur le droit de la famille ainsi que la création d'une vidéocassette sur la justice en français, voilà quelques-uns des projets qui seront pilotés dans les mois à venir par l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) qui tenait, le 17 novembre, son assemblée générale annuelle.



photo: Anie Cloutier

Guy Jourdain.

«Nous continuons toujours à faire partie du groupe de travail sur l'administration des services en français», indique le directeur de l'AJEFM, Guy Jourdain. «En avril, précise-t-il, le Comité d'orientation du programme national de l'administration de la justice dans les deux langues officielles se reunira à Winnipeg. «Et nous profiterons de ces assises pour annoncer certaines recommandations.»

Par ailleurs, l'AJEFM offrira une série d'ateliers sur le droit des affaires, présentée en collaboration avec la Fédération des caisses populaires du Manitoba, et une autre sur le droit de la famille, présentée en collaboration avec Réseau et Pluri-elles. L'AJEFM participe également à la réalisation d'une vidéocassette qui portera sur l'administration de la justice en français. Cette vidéocassette, qui doit voir le jour en avril ou mai 1998, sera distribuée à travers le réseau des écoles et des bibliothèques.

L'assemblée générale annuelle a également été l'occasion pour les membres d'élire un nouveau conseil d'administration composé des personnes suivantes: Antoine Hacault, Marianne Rivoalen, Denyse Côté, Antoine Fréchette, Guy Jourdain, Normand Boudreau, Jean-Marc Ruest, Sylvie Ross et Alain Laurencelle.

Anie CLOUTIER

Le cabinet Filmon dîne avec les francophones

Casser la croûte et briser la glace

Avec des engagements en main ou non, la douzaine d'organismes franco-manitobains qui ont participé au dîner avec les membres du cabinet conservateur, le 26 novembre, sont ressortis de la rencontre avec une impression très positive. Rassemblés au Palais législatif, ministres et représentants des francophones ont eu tout le loisir de discuter des dossiers qui les intéressaient dans une atmosphère amicale et informelle.

«D'après moi, c'est une des réunions les plus importantes pour la francophonie manitobaine cette année, a indiqué Raymond Poirier. Ça nous a permis de parler avec tous les membres du cabinet en même temps, ce qui est rare. En plus, avec une réunion dans ce genre, ils étaient plus ouverts parce qu'ils sont moins sur la défensive.»

Le président du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM) ajoute que la rencontre a été d'autant plus profitable pour son organisme qu'il a obtenu un appui du ministre des Finances, Eric Stefanson. Raymond Poirier indique en effet que le ministre a été enchanté par le projet de vision communautaire du CDÉM et qu'il s'est engagé (aussi loin qu'une rencontre informelle peut le permettre) à trouver le financement nécessaire pour y prendre part.

Ce projet de 600 000 $, partagé à parts égales entre les trois paliers gouvernementaux, a pour but de faire une planification à long terme du développement économique dans les communautés visées.

La Société franco-manitobaine (SFM), qui a été l'instigatrice de l'événement, croit pour sa part que la rencontre a été bénéfique en ce qui concerne la sensibiliation et le partage des préoccupations et des besoins de la communauté francophone. «Ça fait avancer les affaires», souligne le président de la SFM, Michel Chartier, qui s'est entretenu avec le premier ministre Filmon. Ce dernier s'est d'ailleurs compromis à faire de cette rencontre, une première dans la province, un événement annuel.

Le président de la SFM mentionne que Gary Filmon aurait également «reconnu que la Province avait fait beaucoup de chemin dans le domaine des services en français mais qu'il en restait encore beaucoup à faire.»

En outre, le repas amical a ouvert la porte à d'autres rencontres qui, cette fois, seront plus formelles. C'est entre autres le cas de la SFM et de la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) qui ont obtenu des rendez-vous ultérieurs avec, respectivement, le ministre responsable des services en français, Darren Praznik et le ministre délégué à la situation des personnes âgées, Jack Reimer.

«On va pouvoir discuter de nos projets plus en détails, commente la coordonnatrice de la FAFM, Josée Théberge-Desjardins. En plus, on devrait bientôt recevoir une lettre du ministre recommandant qu'un représentant de la FAFM siège au Comité consultatif provincial sur les aînés.»

Pour la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP) et Pluri-elles, la rencontre n'a pas été aussi prolifique en engagements et en prises de position. «Dans notre cas, on visait la ministre des Services à la famille, Bonnie Mitchelson, rapporte la directrice de la FPCP, Hélène D'auteuil. On voulait lui parler du manque de garderies financées pour les francophones. Mais tout ce qu'elle nous a dit, c'est d'encourager la mise sur pied des garderies familiales. C'est un dossier qui avance très lentement.»

Néanmoins, Hélène D'auteuil et Murielle Gagné-Ouellette de Pluri-elles concèdent que le déplacement n'a quand même pas été vain puisque les ministres responsables de leurs dossiers connaissent encore davantage leurs besoins.

Carole THIBEAULT

2,9 millions pour l'Hôpital

Pour améliorer les soins intensifs

Un projet d'immobilisation de 2,9 millions $ devrait permettre à l'Hôpital général Saint-Boniface d'améliorer les soins accordés aux patients des soins intensifs, a annoncé le 1er décembre le ministre de la Santé, Darren Praznik.

Le projet comprend le transfert et le regroupement des huit lits de l'unité de soins intensifs et des six lits de l'unité des soins coronariens. Ces 14 lits, actuellement éparpillés à travers l'hôpital, se trouveront dorénavant regroupés dans l'aile E.

Cette aile, qui fait face à l'avenue Taché, est connexe au bloc opératoire situé au deuxième étage de l'Hôpital. «Ce projet permettra à l'Hôpital général Saint-Boniface de se mettre au diapason des normes nationales», a ajouté Darren Praznik.

Les rénovations à l'aile E, entamées à l'automne devraient être complétées au début du printemps 1998.

A. C.

Le Centre d'info prend de l'expansion

Le 233-PLUS GROS!

Vous êtes à la recherche d'un emploi?, d'informations sur le diabète? ou encore vous voulez en savoir plus sur la vie en français au Manitoba? Une visite au nouveau Centre de ressources communautaire peut vous donner réponses à ces questions et à bien d'autres encore.

Le Centre d'information de la Société franco-manitobaine 233-ALLÔ, laissé sans direction depuis le départ, il y a plus d'un an, de sa coordonnatrice Simone Neveu, reprend du poil de la bête. La Fédération des aînés franco-manitobains, le ministère des Ressources humaines et le Centre 233-ALLÔ se sont en effet associés pour créer le nouveau Centre de ressources communautaire, qui sera officiellement ouvert le 11 décembre.

«On a voulu ranimer le Centre d'information, indique la responsable de la mise sur pied du centre de ressources, Nathalie Gagné. On maintient les services existants offerts par le Centre 233-ALLÔ, comme la distribution d'informations sur la vie en français au Manitoba, la création d'une trousse pour les nouveaux arrivants et l'annuaire des services en français, et on y ajoute un service de recherche d'emploi et une banque de données pour les 55 ans et plus.»

Situé dans la Maison franco-manitobaine, le Centre de ressources communautaire comprend maintenant des informations pertinentes aux personnes âgés comme les régimes de pension, les bails viagers, l'ostéoporose, le deuil ou l'éducation continue.

On y retrouve également un guichet informatique de recherche d'emploi du ministère des Ressources humaines ainsi que des informations sur la rédaction de curriculum vitæ. Le centre possède de plus une banque de données des différentes personnes-ressources aptes à conseiller les utilisateurs dans chacun de ces domaines.

Angèle Bernardin agira à titre de coordonnatrice du Centre de ressources. Elle sera secondée par une responsable du service à la clientèle. Au duo, s'ajoutera éventuellement un contractuel responsable de tenir à jour et d'enrichir la documentation du Centre.

On peut rejoindre le Centre de ressources en composant le 233-ALLÔ ou le 1 (800) 665-4443 ou encore en se rendant en personne à la Maison franco-manitobaine située au 383, boulevard Provencher.

Anie CLOUTIER

Une chronique signée
Jean-Guy Talbot

C'EST VOTRE ARGENT

Voilà qu'une autre année s'achève. Bien que nos pensées se tournent plutôt vers le magasinage et les autres préparatifs de Noël, il serait sage de prendre quelques minutes pour voir si vous pouvez réduire le cadeau que vous ferez aux gouvernements provincial et fédéral. C'est donc en ce moment le temps idéal pour voir quelles décisions fiscales il vous faudra prendre en vue de votre prochaine déclaration de revenus.

Voici quelques idées qui pourraient vous aider à grossir votre bas de laine si vous les mettez en pratique d'ici au 31 décembre (et si bien entendu vous êtes concernés par ces suggestions):

Faites vos paiements pour la pension alimentaire de vos enfants, si ces paiements sont déductibles d'impôt. Rappelez-vous que les règlements ont changé concernant ces charges. Il est donc possible que ce ne soit pas déductible d'impôt si votre entente a eu lieu après le 1er mai 1997.

Faites vos dons à des organismes de charité avant le 31 décembre afin d'en avoir la déduction. Rappelez-vous que le premier 200 $ en dons peut représenter une réduction d'impôt d'environ 60 $ et que tous vos dons au-delà de 200 $ peuvent vous économiser quelque 50 % additionnels.

Payez vos frais de déménagement et conservez vos factures. Vous ne pouvez déduire que ce que vous avez payé pour déménager.

Payez vos frais médicaux. Ceux-ci peuvent inclure entre autres les frais dentaires, les lunettes, les médicaments vendus sous ordonnance. Mais attention: même s'il n'est pas possible d'utiliser l'ensemble de vos frais médicaux dans votre déclaration de revenus pour 1997, vous pourriez en reporter une partie pour votre déclaration de 1998. La déduction des frais médicaux peut parfois exiger plus d'attention pour savoir quand au juste on doit les réclamer.

N'oubliez pas de payer vos frais de scolarité: non seulement ils servent à réduire vos impôts provincial et fédéral, mais ils donnent aussi droit au crédit d'impôt du Manitoba. À noter: ces frais doivent excéder 100 $ pour être déductibles.

Il est important de ne pas retirer des fonds de vos REÉRs pour payer ces dépenses, parce que le montant de votre retrait s'additionnera à votre revenu imposable. Au bout du compte, vous ne seriez pas gagnant.

Si vous achetez des REÉRs avant le 1er mars 1998 ils seront déductibles d'impôt dans votre déclaration de 1997, en autant que la somme totale ne dépasse pas le maximum qui vous est alloué.

Ceux qui sont en affaires peuvent aussi utiliser divers trucs pour économiser. Par exemple:

Payez un salaire raisonnable à votre conjoint ou conjointe, si il ou elle a un revenu de moins de 29 590 $.

Payez un salaire raisonnable à vos enfants.

Si vous avez l'intention d'acheter de l'équipement dans un avenir rappoché, pourquoi ne pas faire vos achats avant le 31 décembre? Vous pourrez alors bénéficier de la déduction du coût en capital cette année, et augmenter cette déduction l'an prochain.

À noter: ces stratégies sont pertinentes si l'année financière de votre entreprise se termine le 31 décembre.

Trop souvent, les contribuables, individus comme entreprises, ne commencent à songer à des stratégies pour réduire leur impôt qu'après le 31 décembre, ce qui limite les possibilités d'action.

Les stratégies mentionnées dans cette chronique ne représentent que quelques idées et il est important que chacun tienne compte de sa situation personnelle. Parfois, payer ses comptes rapidement peut sembler nous faire du tort à court terme, mais si vous y pensez bien, la possibilité de réduire vos paiements en impôt vous aidera à passer un meilleur Noël!

Investissement de 112 millions $ à Brandon

Un plus pour l'industrie porcine

C'est presque l'équivalent d'une mine d'or pour les citoyens de Brandon qui ouvrira ses portes en 1999. Quelques jours seulement après s'être vu refuser l'offre d'achat pour acquérir Schneider, la compagnie Maple Leaf a annoncé, le 2 décembre, son intention d'y construire une usine de transformation du porc au coût de 112 millions $.

Avec ses 1 100 employés dès son ouverture, la nouvelle usine de Maple Leaf deviendra sur le coup le plus grand employeur dans le sud-ouest du Manitoba, a indiqué le premier ministre Gary Filmon. Le gouvernement manitobain contribuera d'ailleurs 8,5 millions $ au projet, en acheminant les lignes d'eau et d'égoûts et en donnant de la formation aux futurs employés.

Au maximum de sa production, l'usine comptera quelque 2 200 employés et transformera jusqu'à 45 000 porcs par jour. Brandon a été choisie, indique le président et chef de production de Maple Leaf, Micheal McCain, parmi 42 soumissions comprenant aussi les villes de Saskatoon et d'Edmonton. «Nous avons choisi Brandon à cause de sa localisation au centre du marché nord-américain, sa proximité des fournisseurs, la qualité des porcs produits dans la province et la possibilité de croissance de l'industrie porcine.» Les projets de Winnport et de corridors d'échange nord-sud avec les États-Unis et le Mexique ont aussi influencé la décision de Maple Leaf.

On estime en effet que la production de porc a plus que doublé au cours de la dernière décennie, portant à 3,4 millions le nombre de têtes produites par année au Manitoba. De ce nombre, 1,4 million de porcs vivants sont envoyés aux États-Unis pour y être abattus et transformés. «Nous espérons pouvoir reprendre une partie de cette transformation américaine», ajoute Micheal McCain.

Pour un producteur de porc comme Louis Poiron de Somerset, la mise sur pied d'une nouvelle usine de transformation est effectivement le signe d'une industrie en croissance. «C'est encourageant, dit-il. Ça veut dire que ces compagnies doivent trouver qu'il y a de l'avenir pour le porc au Manitoba. Il reste à savoir quel prix elles vont nous donner pour nos cochons!»

D'autre part, le maire de Brandon, Reg Atkinson, se dit enchanté d'accueillir la nouvelle usine dans sa ville, qui profitera évidemment de retombées économiques d'importance. On prévoit en effet une augmentation de la population de près de 25 %, soit 10 000 personnes, et plus de 500 millions $ seront injectés dans l'économie de la région et de la province.

Carole THIBEAULT

Le journal *La Liberté* est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LA LIBERTÉ

Résultat des compressions

Langues officielles au ralenti

Les compressions budgétaires empêchent le Commissariat aux langues officielles de vérifier si tous les ministères et organismes fédéraux se conforment à la Loi sur les langues officielles.

Depuis l'arrivée des libéraux au pouvoir, le budget du Commissariat a été réduit de 2,3 millions de dollars. Le nombre d'employés est passé de 169 en 1993-1994 à 126 cette année. Conséquence: le défenseur des droits des minorités doit maintenant faire des choix et est limité dans son action.

«Nous sommes obligés maintenant de nous demander si nous avons les ressources humaines pour faire le travail» a indiqué le Commissaire aux langues officielles lors de sa comparution devant le comité mixte sur les langues officielles.

Il est déjà entendu que le Commissariat n'est plus en mesure d'évaluer sur une base régulière la performance linguistique de toutes les institutions fédérales. Certains études pourraient être remises à plus tard, ou ne jamais voir le jour.

Plus grave encore, on envisage très sérieusement de ne pas évaluer la troisième génération des plans d'action que les ministères devront produire, en vue de se conformer à la Partie 7 de la Loi sur les langues officielles.

En vertu d'une décision gouvernementale qui date du mois d'août 1994, 27 organismes fédéraux doivent maintenant indiquer concrètement, et par écrit, comment ils entendent favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et appuyer leur développement à l'intérieur de leurs activités.

Les premiers plans d'action, qui étaient pour la plupart des purs chefs-d'oeuvre d'ignorance, avaient été scrutés à la loupe par le Commissariat. Plusieurs recommandations avaient ensuite été transmises aux ministères concernés, dans l'espoir d'éclairer les hauts fonctionnaires sur leurs nouvelles responsabilités.

Les contraintes budgétaires qui affligent le Commissariat n'ont cependant aucun impact quant au traitement des plaintes des citoyens.

APF

Nouveau lave-auto

Propreté rime avec prospérité

L'établissement de nouvelles entreprises est souvent la preuve de la prospérité économique des petites communautés. C'est le cas de La Broquerie qui verra la naissance, en janvier prochain, de son tout premier lave-auto!

Daniel Gagnon et Susan Honsinger sont les inititateurs de ce projet. Appelé Old Station Car Wash, le lave-auto est situé sur la rue Gauthier, en face de l'hôtel, à proximité du chemin de fer.

«Ça fait un an qu'on travaille sur le projet, raconte Susan Honsigner. On a fait une étude de marché et on croit qu'il y a vraiment un potentiel pour un lave-auto dans le village. Car présentement, il faut aller à Steinbach si on veut laver notre voiture. En plus, je veux installer une petite arcade et une table de billard pour que les jeunes aient un endroit où aller, où ils se sentent les bienvenus.

«Au début, quand j'ai voulu partir ma propre entreprise, j'avais pensé à une buanderie, continue l'entrepreneure. Mais je me suis vite rendue compte que ce n'était pas une bonne idée car la plupart des maisons à la campagne sont équipées de laveuse et sécheuse. Alors, je me suis tournée vers le lave-auto.»

Employé à la ferme Vielfaure, Daniel Gagnon a accepté de laisser son épouse mener la barque du lave-auto, situé à une centaine de mètres de la maison familiale.

«C'est une bonne idée, dit-il, car ça va permettre à Suzan de s'occuper plus des petits tout en travaillant à proximité de la maison. Il n'y a pas beaucoup de couples qui ont cette chance-là.»

Étant d'origine métisse, Suzan Honsinger et Daniel Gagnon ont pu réaliser leur projet grâce à une aide financière de 54 000 $ provenant d'un programme fédéral d'aide aux jeunes entrepreneurs autochtones.

«Certaines mauvaises langues disent que ce n'est pas juste parce qu'on a reçu cet argent, note Susan Honsigner. Mais c'est cet argent qui nous a permis d'avoir un prêt bancaire. En plus, Daniel et moi avons toujours travaillé et ils ne réalisent pas à quel point nous investissons de nous-mêmes dans tout ce projet.»

Carole THIBEAULT



photo: Carole Thibeault

Daniel Gagnon et Susan Honsinger devant les fondations de leur futur lave-auto.

La Broquerie: municipalité prospère

«C'est la place à vivre!»

De l'agriculture à l'élevage de porc en passant par le tourisme, la vitalité économique ne fait pas de doute à La Broquerie. À preuve, ce bastion de la langue française a connu une des plus fortes croissances démographiques au Manitoba au cours des dernières années, passant de 2 038 habitants en 1991 à 2 493 en 1996. Un boum qui, selon Laurent Tétrault, aura à long terme des répercussions bénéfiques sur la petite municipalité.

Selon l'administrateur de la municipalité, cette croissance est due à plusieurs facteurs, le plus important étant un investissement dépassant les 30 millions $ dans les fermes d'élevage de porc. «On a plusieurs fermes et l'agrandissement des étables a créé beaucoup d'emplois, explique-t-il. En plus, la Province parle d'augmenter les quotas pour la volaille et la production des fermes laitières augmente aussi. L'économie de la municipalité est beaucoup basée sur le développement agricole.» Il ajoute par ailleurs que la croissance économique de Steinbach, la ville voisine, contribue aussi directement à la vitalité grandissante de La Broquerie.

En termes concrets, cette augmentation de population s'est traduite par l'accord de quelque 30 permis de construction de nouvelles maisons, dont neuf dans le village même, ainsi qu'un quadruplex. «C'est beaucoup en un an!», constate Laurent Tétrault. L'administrateur croit également que la bonne réputation du village, sa proximité de Winnipeg, son terrain de golf et son caractère francophone sont d'autres facteurs qui ont contribué à attirer les nouveaux résidants.

Pour motiver le développement économique naissant, la municipalité a mis sur pied une nouvelle corporation de développement économique. Laurent Tétrault a par ailleurs été affecté de façon formelle par le conseil municipal à ce dossier. «La corporation va être là pour aider les entreprises», explique son président, Denis Tétrault.

En outre, Denis et Laurent Tétrault disent vouloir miser sur le tourisme pour stimuler l'économie dans la région. On pense entre autres à ouvrir des sentiers de motoneige et de ski de fond ou encore à aménager le terrain de camping pour en faire un centre de loisirs incluant une piscine et un hôtel pouvant accueillir les vacanciers. «On est aux portes des Sandilands et c'est un atout pour les entrepreneurs. On a beaucoup de potentiel et il s'agit de le développer», soutiennent les deux promoteurs du projet. Travaillant de concert avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba, la corporation pense également à investir dans le domaine de l'agroalimentaire.

Le conseil d'administration de la Corporation de développement économique de La Broquerie, qui devrait débuter ses activités après la période des Fêtes, est composé des personnes suivantes: Denis Tétrault (président), Roland Gauthier, Fernand Piché, Ronald Vielfaure et Raymond Bédard.

Carole THIBEAULT

Expansion de Del's Specialty Meats

Plus de place pour la saucisse

Les nouveaux propriétaires de la compagnie Del's Specialty Meat n'ont pas attendu longtemps avant d'agrandir leur magasin de Letellier qui s'en venait de plus en plus étroit pour leurs besoins de production.

Les deux frères Gallant, Richard et Bob, ont en effet construit une rallonge de 12 000 pieds carrés pour fournir à la demande de pâtés, de tourtières et de tous les autres petits plats tant appréciés de leurs clients.

«On avait l'idée d'agrandir seulement en 1998, affirme Richard Gallant, mais on ne pouvait plus continuer dans le magasin. Ce n'était pas faisable.»

Voyant leur production augmenter à cause de la période des Fêtes, les frères Gallant ont donc décidé de prendre le taureau par les cornes et de passer à l'action dès maintenant. Le bâtiment indépendant, relié au magasin par une porte connexe, a coûté 130 000 $ aux investisseurs. Il est en fonction depuis trois semaines déjà et les employés produisent jusqu'à 300 pâtés et tourtières hebdomadairement.

D'après Richard Gallant, Del's attire de plus en plus de nouveaux clients en vendant ses produits par l'intermédiaire de magasins d'alimentation indépendants. «On a aussi construit notre bâtisse en fonction des normes d'inspection fédérales parce qu'on aimerait, éventuellement, vendre nos produits en dehors de la province. Peut-être dans une couple d'années», explique-t-il.

Carole THIBEAULT

Une histoire à succès méconnue

À la rescousse des femmes enceintes

Dans les années 1980, des milliers de Canadiens ont été victimes du scandale du sang contaminé. Mais une compagnie de Winnipeg, spécialisée dans la transformation des produits sanguins, a pu éviter que cette catastrophe. Aujourd'hui, cette compagnie nommée Cangene, est reconnue dans le monde entier et se fait une fierté d'être la plus sûre et la plus sécuritaire dans son domaine: la production d'un médicament pour enrayer la maladie hémolytique du nouveau-né.



photo: Carole Thibeault

Gerry Bazin devant la porte d'un laboratoire, aussi appelé «chambre propre», qui est précédé d'une antichambre où les employés doivent s'assurer d'être conformes aux obligations hygiéniques.

Mieux connu sous le nom du syndrome du bébé bleu, la maladie hémolytique du nouveau-né résulte d'une incompatibilité entre les systèmes sanguins (facteur rhésus négatif et positif) d'une femme enceinte et de son fœtus. «La mère produit des anticorps pour combattre les cellules sanguines du fœtus, explique le chef de production, Gerry Bazin. En général, cette maladie ne touche pas le premier enfant, . Mais si on ne donne rien à la mère pour combattre cette maladie, le deuxième enfant est souvent mort-né ou il peut avoir de graves problèmes mentaux.» Le médicament, appelé WinRho, neutralise les anticorps produit par la mère.

La petite compagnie pharmaceutique, qui emploie 180 personnes, a réussi a éviter la catastrophe du sang contaminé, plus par hasard que par savoir. «Au début, nous n'avions pas besoin d'autant de plasma qu'aujourd'hui, raconte Gerry Bazin. On faisait affaire avec une quarantaine de femmes de Winnipeg qui donnaient leur plasma volontairement. On avait aussi choisi ces femmes parce qu'elles avaient un très haut taux de l'anticorps rhésus. Alors, on n'avait pas besoin d'aller recueillir du plasma auprès de la population en général.»

Natif de Saint-Claude, le chef de production travaille pour Cangene depuis ses tout débuts en 1980, appelée Rh Pharmaceuticals à l'époque. Au fil des ans, il a vu grandir la compagnie qui aujourd'hui possède un chiffre d'affaires dépassant les 20 millions $. «Nous sommes installés tout près de l'Université du Manitoba, ajoute-t-il, parce qu'on a voulu garder un lien symbolique avec elle. C'est un de ses chercheurs, le Dr John Bowman, qui a découvert le médicament. C'est un homme reconnu internationalement.»

Quant à la compagnie Cangene, qui présente tous les prérequis pour une histoire à succès, elle n'est pas tellement connue du public mais bénéficie d'une très bonne réputation dans le monde médical. Elle possède aujourd'hui des centres de collecte de plasma en Californie, en Floride et à Winnipeg. Alors qu'en 1990, elle ne traitait encore que 800 litres de plasma par année, ce volume a augmenté à 17 000 litres en 1997! «On a dû se tourner vers les États-Unis il y a quelques années pour des questions de réglementation.»

Gerry Bazin raconte que pour en arriver à ce qu'elle est aujourd'hui, la compagnie a dû faire des choix importants comme abandonner la production d'autres produits et concentrer ses énergies sur WinRho. Le médicament de base a d'ailleurs changé d'aspect deux fois depuis sa première license en 1980.

«On a introduit de nouveaux procédés qui permettent de tuer tous les virus dans le médicament et de le rendre encore plus pur. Il existe d'autres compagnies aux États-Unis qui font le même produit mais il n'est pas aussi pur. Dans certains cas, il faut absolument traiter les personnes par intraveineuse et notre produit est le seul qu'on peut utiliser dans ces cas-là.»

Pour Gerry Bazin, qui fait partie de l'équipe de production depuis presque 18 ans, le travail a toujours été très motivant. «Je me rappelle que j'ai commencé à travailler ici, en 1980, le même jour que la compagnie à obtenu sa license pour WinRho, raconte-t-il. J'aime ça parce que le travail est toujours différent. En plus, comme la compagnie a changé d'orientation à quelques reprises, c'est comme si j'avais changé de travail trois ou quatre fois!»

Carole THIBEAULT

Saint-Pierre et Saint-Malo

Se voisiner, s'entraider, se développer

Saint-Pierre-Jolys n'est pas étranger au développement économique. Une chambre de commerce et un comité de développement économique font la promotion de projets depuis plusieurs années déjà. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si Saint-Pierre abrite deux magasins d'alimentation, une pharmacie, un salon de thé, une nouvelle galerie d'art et même une salle de cinéma!

«Je crois qu'on a été chanceux, indique Murielle Bugera, agente de ressources à la Corporation de développement communautaire Chaboillé. On a reconnu avant les autres que personne n'allait développer notre village pour nous, qu'il fallait le faire nous-mêmes. Ça fait plusieurs années qu'on parle de développement économique à Saint-Pierre, mais c'est juste là qu'on voit les premiers résultats. L'économie, ce n'est pas quelque chose qui arrive d'un coup!»

Mise sur pied au début de 1997, la Corporation Chaboillé a pour mandat de promouvoir le développement économique et communautaire de la grande région de Saint-Pierre et de Saint-Malo.

«La Corporation, explique Murielle Bugera, donne une structure au développement économique. Elle donne confiance aux gens et permet de concentrer les efforts. Avant, chacun travaillait sur son petit projet, mais maintenant, les gens se parlent et voient qu'ils peuvent faire des choses ensemble, qu'ils s'en vont tous dans la même direction. On a toujours plus de chances de succès quand on est plusieurs sur la même route!»

Longtemps sur des chemins divergents, voire conflictuels, les communautés de Saint-Pierre et de Saint-Malo se sont depuis quelque temps découverts des atomes crochus, confie le conseiller de Saint-Malo, Brian Copple. «Saint-Malo et Saint-Pierre se complémentent, indique-t-il et peuvent, en joignant les rangs, attirer les touristes.»

À Saint-Pierre-Jolys, on fait valoir le patrimoine canadien-français, le bilinguisme, les gîtes du passant, l'implantation de nouveaux petits commerces et l'amélioration des services existants tandis qu'à Saint-Malo c'est le plein air qui domine, une combinaison gagnante qui pourrait bien attirer une manne de vacanciers.

«Les touristes français, fait remarquer Murielle Bugera, veulent voir autre chose que le Québec. On travaille de près avec le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDÉM) pour encourager les tournées d'autobus à arrêter à Saint-Pierre et Saint-Malo. On n'a pas besoin de réinventer la roue, le CDÉM a déjà des contacts en Europe. Et puis, on a déjà des ressources comme la cabane à sucre, le Rat River Derby et le Musée. Le défi c'est de trouver les gens pour organiser des soirées de talent local avec de la nourriture faite maison et une ambiance de chez nous! On ne leur demande pas du bénévolat. Ça va être fait pour de l'argent!»



photo: Anie Cloutie

Luc Catellier, Murielle Bugera, Brian Copple et Paul Gosselin, membres de la Corporation Chaboillé qui vient justement de remettre deux prêts dans le cadre de son programme de prêts d'initiative locale à La Pizza and Sub Galleria et à Saint-Malo Vidéos.

Au centre de la stratégie de développement économique de Saint-Malo, le parc provincial et ses terrains de camping. «Je viens d'ajouter un autre 100 acres à mon terrain de camping, qui compte maintenant plus de 250 acres, indique le copropriétaire de Debonair Camping, Paul Gosselin. Ma section réservée pour le camping à l'année est pleine. J'ai même une liste d'attente! C'est bien pour dire que Saint-Malo a un des plus beaux parcs du Manitoba à une demi-heure de Winnipeg.»

La pêche sur glace, le ski de fond, la motoneige et les sentiers pédestres ne sont que quelques-uns des sports de plein air pratiqués à Saint-Malo. «On a avantage à travailler ensemble, indique le préfet de la municipalité de De Salaberry, Luc Catellier. Le monde veulent sortir de la ville, faire un peu de sport et aller au restaurant après. Ils ont de l'argent ce monde-là! On serait fou de ne pas en profiter.»

Anie CLOUTIER

5 décembre 1997

SFM*info*

Les nouvelles de la Société franco-manitobaine

La communauté rencontre le Premier ministre Filmon et le Conseil des ministres



Le 26 novembre dernier, la SFM et une quinzaine d'organismes franco-manitobains ont rencontré le Conseil des ministres au cours d'un dîner au Palais législatif. C'était la première fois que la communauté franco-manitobaine rencontrait le conseil au complet. Les ministres et les organismes ont été jumelés en fonction de leurs domaines d'activités et les discussions ont été productives. Le premier ministre Filmon et le président de la SFM, Monsieur Michel Chartier, ont discuté des services en français, des priorités de la communauté et de la plaque bilingue. De son côté, le président-directeur général de la SFM, Monsieur Daniel Boucher, a discuté de services judiciaires en français avec l'Association des juristes d'expression française du Manitoba, le ministre de la Justice, Monsieur Vic Toews et le ministre de l'Énergie, Monsieur David Newman.

Le Centre de ressources communautaire ouvrira ses portes le 11 décembre

La SFM vous invite à l'ouverture du nouveau Centre de ressources communautaire, un projet pilote de la SFM pour la prochaine année. Nous vous invitons cordialement à cette ouverture dès 18 h, aux bureaux de la SFM à la Maison franco-manitobaine (383, boul. Provencher). L'ouverture se fera dans le cadre d'une réception *portes ouvertes* à la Maison franco-manitobaine. Le but du projet est d'ajouter des composantes au Centre d'information 233-ALLÔ qui le rendront plus accessible aux francophones. Le Centre d'information 233-ALLÔ a le mandat d'informer la population quant aux services en français et de faire la promotion de la vie française au Manitoba.

Le Centre d'information 233-ALLÔ ajoute donc deux nouvelles composantes à ses services, soit:

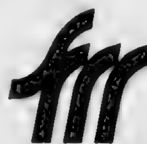
a) la création d'un mini-centre de ressources humaines et la gestion de certains programmes et services du ministère des Ressources humaines, tels le programme de *Partenariat pour la création d'emploi*, des banques de données reliées aux emplois dans la communauté, etc.

b) la création d'un volet «55 ans et plus» au Centre d'information 233-ALLÔ, géré en partenariat avec la Fédération des aînés franco-manitobains, qui desservira la clientèle aînée dans le domaine de la santé, des services sociaux, de la planification financière et des services de référence pour les aînés.

La création du Centre de ressources communautaire permet d'employer les outils de promotion et les lieux physiques déjà établis au sein du Centre d'information 233-ALLÔ. Conséquemment, les francophones du Manitoba ont accès à divers services reliés à la vie française sous un même toit.

La SFM participe au Conseil national des présidents et présidentes de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFAC)

Du 26 au 29 novembre, le Président-directeur général de la SFM, monsieur Daniel Boucher s'est rendu à Ottawa pour une rencontre de tous les dirigeant(e)s d'organismes francophones provinciaux et fédéraux. La prochaine rencontre se tiendra Winnipeg en février, en même temps que le Festival du Voyageur.



Si vous avez des commentaires au sujet du SFM-info, vous pouvez nous contacter à la Société franco-manitobaine, 383, boulevard Provencher, Pièce 212, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G9

Tél.: 233–4915 1–800–665–4443 (sans frais)
Adresse Internet: sfm@franco-manitobain.org
Site: www.franco-manitobain.org

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ ***SKnut Haugsoen*** sera au Mârdi Jazz le 9 décembre à 20 h 30 et ***Dixie-Deli Band*** au Foyer les 11 et 12 décembre. C'est gratuit! ❖ Le WAG présente ***A Celebration of Seasonal Music and Memories*** (avec Léo Gosselin) le 7 décembre à 15 h. Billets: 10 $ (786-6641, poste 286). ❖ La Chorale Philarmonique de Winnipeg chante ***Christmas with the Phil*** le 7 décembre à 19 h à l'église Bethel Mennonite (895-7445). ❖ Le 9 décembre, l'***Orchestre de chambre du Manitoba*** accueille la violoncelliste Amanda Forsyth à 20 h à l'église Westminster, 745, avenue Westminster (783-3333). ❖ Les 14 et 15 décembre: le ***Messie de Handel*** avec les Winnipeg Singers à 19 h à l'église Sturgeon Creek United (207, chemin Thompson). Billets: 20 $ (772-0597). ❖ Le 20 décembre, ne manquez pas le ***Concert de Noël de Bandaline*** à 14 h et à 20 h au CCFM. Admission: 11 $ (233-8972).

CINÉMA

❖ À la Cinémathèque (100, rue Arthur) ***Erotica, A Journey Into Female Sexuality*** jusqu'au 11 décembre à 19 h 30 et 21 h 30. Admission: 5 $ (942-2776).(956-4629).

THÉÂTRE

❖ Jusqu'au 13 décembre, MTC présente ***Masterclass*** de Terrence McNally. ❖ Le 12 décembre à 21 h, rendez-vous au Venue VIII (coin Donald et Ellice) pour ***Christmas Is Canceled, Sorry for the Inconvenience***, une comédie de la troupe Spleen Jockeys. Billets: 5 $ à la porte. ❖ Au Manitoba Theatre for Young People: ***Jacob Two-Two Meets the Hooded Fang*** jusqu'au 14 décembre (947-0394). ❖ Fantasy Theatre for Children monte ***Cinderella*** du 22 au 31 décembre au Deaf Centre Manitoba (285, chemin Pembina). Admission: 6 $ (944-0581). ❖ Du 17 au 21, les 29 et 30 décembre ainsi que les 2 et 3 janvier, Prairie Theatre Exchange présente ***Treehouse***, une comédie musicale pour les enfants de tous âges. Admission: 7,50 $ (942-5483). ❖ ***Celebrations Dinner Theatre*** présente ***Star Trax II, Time Warp*** jusqu'au 18 janvier au International Inn situé au 1808, avenue Wellington (982-8282).

EXPOSITION

❖ Au CCFM jusqu'au 22 décembre: ***La Parole Imprimée***, une exposition mettant en lumière l'estampe sous toutes ses formes. ❖ Jusqu'au 30 janvier, la galerie de l'Alliance française (934, avenue Corydon) présente les œuvres de ***Philippe Louisgrand et Marc Charpin***. Vernissage le 11 décembre (477-1515). ❖ ***Célébrez Noël à la façon des Voyageurs!*** Les 27, 28, 29 et 30 décembre ainsi que le 2 janvier, le Musée de l'homme et de la nature tient une série d'activités musicales et culturelles présentées dans le cadre de la collection du Musée de la Compagnie de la Baie d'Hudson. (956-2830).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Après La Détresse et l'enchantement

Un nouvel ouvrage signé Gabrielle Roy

Il y a déjà près de 15 ans qu'elle nous a quittés, et pourtant Gabrielle Roy semble être plus vivante que jamais. Après la biographie que lui consacrait l'auteur François Ricard l'an dernier, les éditions du Boréal viennent de publier cet automne *Le temps qui m'a manqué*, un texte d'un peu plus de 80 pages dans lequel Gabrielle Roy raconte la mort de sa mère.



Dans un avertissement qui paraît en début du livre, les éditeurs mettent le lecteur en contexte: en commençant son autobiographie, *La Détresse et l'enchantement*, Gabrielle Roy y avait prévu quatre parties. La mort est venue interrompre cette œuvre, et le livre, paru en 1984, ne comportait que les deux premières parties achevées par l'auteure.

Ce livre-ci constitue la suite de *La Détresse et l'enchantement* et le manuscrit que les éditeurs publient est suffisamment achevé pour leur donner à penser qu'il l'était aussi aux yeux de Gabrielle Roy.

Le temps qui m'a manqué

Au moment de la parution de *La Détresse et l'enchantement*, en 1984, François Ricard ne connaissait pas l'existence de ce texte. «Tous les papiers n'étaient pas encore classés, explique-t-il. En fait, je n'ai pris connaissance de ce document qu'en préparant ma biographie, soit vers 1988.»

On a ainsi trouvé trois versions de ces mêmes chapitres, et c'est la troisième qui parait sous le tire de *Le temps qui m'a manqué.*

Les lecteurs de Gabrielle Roy y retrouveront sa voix intérieure, son style si particulier, «cette écriture très belle, très lisible, musicale. Ce texte, rappelle François Ricard, est vraisemblablement le dernier qu'elle ait écrit. Elle y est en pleine possession de son art, elle peut se permettre toutes sortes de choses et le texte garde sa lisibilité.»

Récit doux-amer d'une époque difficile de sa vie, alors que, journaliste pour le *Bulletin des agriculteurs*, Gabrielle Roy travaille comme elle le peut à son premier roman, *Bonheur d'occasion*, *Le Temps qui m'a manqué* raconte les circonstances dans lesquelles Gabrielle Roy a appris la mort de sa mère. À peu près ignorante de sa condition de santé, la jeune femme s'en veut de n'avoir pas su mieux deviner dans quel état véritable était sa mère.

Et l'ironie du sort a aussi voulu que cette dernière meurt la journée même où sa fille, depuis Montréal, lui postait une bonne nouvelle: elle venait d'obtenir de la part du *Bulletin* un bien meilleur salaire qui allait lui permettre d'envoyer enfin, chaque mois, une aide financière substantielle à sa mère.

Dans le train qui l'amène à Saint-Boniface, et au sein d'une famille pas toujours très unie mais qui resserre les rangs autour de ce deuil, Gabrielle Roy constate bientôt qu'il lui est toujours difficile de vivre en compagnie des siens et retourne alors vers le Québec.

Dans ce récit de la douleur et du regret, Gabrielle Roy raconte admirablement bien les émotions qui font surface quand on fait face à ce que la vie a de plus inéluctable: la mort d'un être cher à qui on n'a même pas pu dire adieu.

Ce livre est aussi intéressant en ce que les éditeurs ont choisi d'ajouter, en notes, des passages des premiers et seconds brouillons du texte, passages qui avaient été biffés ou modifiés par Gabrielle Roy dans la troisième version. Or, ces passages mettent en lumière certains choix littéraires de l'auteure. «C'est intéressant de voir ce qu'elle a retranché à propos de sa mère ou de la condition féminine, par exemple, note François Ricard. On ne peut que spéculer sur les raisons qui l'ont amenée à changer ces passages. D'après moi, elle l'a fait surtout pour des raisons esthétiques: les passages biffés sont essentiellement des passages au contenu plus idéologique, où elle fait part de ses idées, alors que pour elle, les émotions devaient primer en littérature.»

Ce volume inaugure une nouvelle collection intitulée *Les Cahiers de Gabrielle Roy*, qui publiera d'autres inédits de la romancière. À l'université McGill, explique François Ricard, ils sont deux professeurs et quelques étudiants de cycles supérieurs à travailler sur les inédits de la romancière. Ainsi, une étudiante dépouille plus de 500 lettres écrites par Gabrielle Roy à son mari, tandis qu'une autre travaille sur le manuscrit d'un roman inachevé et sans titre, qui raconte la saga de sa famille venant s'installer dans l'Ouest.

En fait, rappelle François Ricard, pour que les manuscrits de la Fondation Gabrielle-Roy, qui contiennent des nouvelles, des lettres, etc., puissent éventuellement voir le jour sous la forme d'une publication, un important travail de classement, de lecture, de décodage est nécessaire. Ce travail, note-t-il, aucune maison d'édition québécoise n'a les ressources requises pour le mener à bien, tandis qu'une équipe universitaire peut recevoir des subventions de différents conseils de recherche du Canada.

Gabrielle Roy inédite

Gabrielle Roy mérite certainement le déploiement de tous ces efforts. Elle est un des écrivains les plus importants du Canada, rappelle-t-il, et peu de femmes ou d'hommes de son époque ou de son milieu ont réussi une œuvre aussi considérable, célébrée à la fois par le monde littéraire et par le public en général. Ses livres ont été publiés au Canada anglais presque aussi vite qu'ils l'étaient en français, et parfois en même temps. Gabrielle Roy était donc reconnue d'un côté comme de l'autre du pays.

Encore aujourd'hui, ses livres se vendent bien au Québec comme ailleurs au Canada français, et le dernier tome de son autobiographie a remporté un fort succès au récent Salon du livre de Montréal. La biographie de François Ricard, parue l'an dernier, avait elle aussi remporté un grand succès de librairie et auprès des critiques. La maison McLelland and Stewart publiera très bientôt la version anglaise de cette biographie.

Par ailleurs, l'équipe de François Ricard se prépare en vue d'un colloque «Gabrielle Roy inédite», colloque d'une journée qui aura lieu en mai à Québec, dans le cadre du congrès annuel de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences.

Sylviane LANTHIER

Célébrez la nouvelle année avec Vincent Dureault, Marquis Pantel et André Boucher

Bonjour Bye Bye!

C'est un Bye Bye revu et corrigé que vous propose le 31 décembre le Centre culturel franco-manitobain (CCFM). Une soirée du jour de l'An condensée, pour mieux répondre aux attentes des spectateurs, mais toujours aussi drôle, et surtout, toujours aussi branchée sur la communauté franco-manitobaine.



Marquis Pantel: rire avec les gens et pas d'eux.



photo: Anie Cloutier

Vincent Dureault: dire les choses comme ils les diraient.

«L'année dernière, explique un des 4 Tops qui animeront encore cette année la soirée, Vincent Dureault, le CCFM a fait un sondage assez sérieux sur le Bye Bye. Une critique qui revenait souvent était que les gens arrivaient trop tôt et partaient trop tard. Alors on a décidé de séparer le spectacle en trois tranches de 30 minutes et de l'intégrer au souper. On devrait donc avoir fini au plus tard à 22 h 30.»

Un service de garderie sera également offert gratuitement de 18 h à 23 h, une mesure qui, espèrent les organisateurs, devrait attirer plus de jeunes adultes au spectacle. Les personnes qui souhaitent profiter du service de garderie doivent inscrire leurs enfants avant le 17 décembre (233-8972).

La configuration de la scène a elle aussi été révisée, indique Vincent Dureault. «Dans le sondage, beaucoup de gens se plaignaient de ne pas voir la scène. Alors on l'a placée au beau milieu de la salle.»

Cette disposition, si elle permet de ne jamais tourner le dos au public, comporte cependant quelques inconvénients, précise-t-il. «Parce qu'il y a du monde tout le tour, tout le temps, et aussi parce qu'on n'est pas des comédiens professionnels, on a décidé que la majorité des sketches seraient des monologues (quatre monologues de dix à 15 minutes). Comme ça on peut se tourner en parlant. Et puis, les textes ont toujours été la force de Not Bye Bye», continue Vincent Dureault.

Parmi les événements qui ont fait les manchettes en 1997 et qui ont retenu l'attention des 4 Tops, on retrouve le 150e anniversaire du diocèse de Saint-Boniface et l'incontournable inondation du siècle. «Avant de rire du 150e, faut d'abord demander pardon au Seigneur, lance à la blague un autre 4 Top, Marquis Pantel. Rire de l'inondation, c'est sûr que c'est plus difficile. Mais on ne rit pas du monde, on essaye de relever, en exagérant, ce qu'il y a d'humoristique dans ce que les gens ont vécu comme par exemple, la fameuse visite de Jean Chrétien, les Forces armées canadiennes et les conneries des chefs politiques.»

«Pour parler de tout ça, ajoute Vincent Dureault, on trouve des personnages clés qui sont devenus, malgré eux, des porte-parole de leur village. Tout le monde au Manitoba, que ça soit en anglais ou en français, a vu la fraise à Victor Dumesnil à la TV! »

Autres victimes des 4 Tops cette année: le parti libéral provincial et son seul député Neil Gaudry ainsi que, pour la troisième année consécutive, le président du Conseil de développement économique des municipalités bilingues, Raymond Poirier.

«On mentionne beaucoup de monde, continue Vincent Dureault, mais jamais en mal. D'ailleurs, en deux ans, on n'a jamais offusqué personne. C'est parce qu'on est vrai. On dit les choses comme le dirait la personne, mais on exagère. La majorité des gens dans la salle se connaissent. Ils savent comment les gens parlent dans la vie. Ils savent que Raymond Poirier sacre, alors on n'a pas peur d'en mettre! Et c'est ça qui les fait rire. On parle des gens d'ici et des situations qu'ils ont vécues.»

Et puis, ajoute l'animateur de radio, «je travaille dans les médias, j'ai accès aux informations mais aussi à beaucoup "d'insides", à la vraie histoire. Il y a des choses que les gens nous disent mais qu'on ne peut pas mettre en ondes. C'est cette information-là, en exagérant un peu, qu'on va faire ressortir au Bye Bye.»

Les billets (65 $) sont en vente au CCFM (233-8972). Les profits serviront à financer la programmation du CCFM. Un reçu pour fins d'impôt de 20 $ sera remis.

Anie CLOUTIER

Exposition sur la chanson française

Pour promouvoir les artistes de l'Ouest



photo: Carole Thibeault

Stéphane Ritchot: «Des vêtements, des photos, des instruments de musique, des pics de guitare, tout peut être intéressant pour l'exposition *Il n'y a pas deux chansons pareilles.*».

***Il n'y a pas deux chansons pareilles*, c'est le titre d'une chanson bien connue du chanteur québécois Jean-Pierre Ferland. Mais depuis l'année dernière, c'est aussi le nom d'une exposition portant sur la chanson française qui a été présentée à Edmonton et à Vancouver dans le cadre du Chant'Ouest. Et ce sera maintenant au tour de Winnipeg, qui accueillera l'événement interprovincial en mai prochain, de raconter les artistes francophones de l'Ouest et d'ailleurs.**

Cette exposition a pour but de sensibiliser les gens à la contribution des artistes francophones dans l'Ouest, explique Stéphane Ritchot du 100 Nons, qui prête son secours aux organisateurs basés à Edmonton. «Ça fait l'historique de la chanson canadienne-française, mentionne-t-il. C'est important parce que ça leur fait comprendre que ce qui se passe au niveau de la chanson française, ce n'est pas juste des événements isolés.»

L'exposition, qui en est donc à sa deuxième édition, sera encore plus représentative des artistes de l'Ouest, indique pour sa part la coordonnatrice du projet à Edmonton, Marie Lavoie. «L'idée nous est venue de l'exposition *Je vous entends chanter* qui s'est déroulée dans les villes de Québec et Montréal, signale-t-elle. On voulait faire un peu la même chose pour promouvoir nos artistes. L'année passée, on avait surtout des photos, mais on veut que ça devienne plus interactif. Par exemple, on veut installer des sites Internet portant sur les artistes, on va peut-être produire des bandes vidéos et des bandes audios. Une exposition sur la musique, sans son, ce n'est pas complet.»

Pour ajouter un petit quelque chose de pétillant à l'exposition, les organisateurs sont encore à la recherche d'artefacts ayant appartenus à nos chanteurs: Daniel Lavoie, Marcel Soulodre et Gerry & Ziz ne sont que quelques exemples d'artistes sur lesquels portera l'exposition. «On a déjà un vieux piano de Daniel Lavoie, mentionne Stéphane Ritchot. Mais on cherche des vêtements, des instruments de musique ou toutes sortes d'autres affaires qui pourraient être intéressantes.» (1)

Avec l'ampleur qu'elle prend, même le Gala international de la chanson de Granby serait intéressé d'accueillir l'exposition cette année, ajoute Marie Lavoie.

Carole THIBEAULT

(1) Les personnes intéressées à donner ou à prêter des artefacts peuvent communiquer avec Stéphane Ritchot au 237-8947.

Un p'tit pas à la fois, c'est comme ça que ça se fait au

SPORTEX



235-4407
200, avenue de la Cathédrale

Heures d'ouverture:

lundi au vendredi
de 6 h 30 à 21 h 30
samedi et dimanche
de 9 h à 17 h

Le musée Tomahawk de Woodridge

Le monde différent de Joe Fournier

Après mille et un méandres, la petite route qui mène à Woodridge dans le sud-est du Manitoba s'ouvre sur un petit village entouré d'arbres. Pourtant, les maisons et les bosquets sont les dernières choses que remarque le touriste qui y passe pour la première fois. Son regard s'attarde plutôt à cette cour remplie d'enseignes, de moulins à vent, de batteuses agricoles et d'autres bricoles de toutes sortes.

Se laissant emporté par son envie d'en savoir plus, le touriste suit l'allée et arrive à une petite cabane de bois rond où il rencontre le propriétaire de l'endroit, Joe Fournier. Et c'est alors qu'il devient fasciné par ce curieux bonhomme souriant et accueillant qui s'apprête à lui dévoiler ses trésors.

Même s'il n'est pas reconnu officiellement, le musée Tomahawk — c'est ainsi que Joe Fournier se plaît à appeler son domaine —, est déjà renommé dans le milieu touristique. Chaque année, des centaines de visiteurs s'y arrêtent pour découvrir les antiquités qu'il contient. «J'aime les vieilles affaires», raconte le propriétaire, assis confortablement près de son poêle à bois qui dégage sa chaleur réconfortante partout dans la maisonnette en bois rond. «J'ai bâti ce chalet en 1976. Je restais à Saint-Boniface dans ce temps-là. J'ai commencé à ramasser toutes sortes d'affaires. Pis astheure, le monde m'en amène de partout.»

D'anciens moulins à battre, un vieux masque à gaz de l'armée canadienne, une laveuse à linge datant du début du siècle, un râteau en bois servant à mélanger le sel dans les fromagerie de l'époque, une enseigne de Coke des plus rustiques, des plaques d'immatriculation datant de tous les âges et provenant de toutes les contrées; le regard du visiteur est constamment occupé à reconnaître les centaines d'objets que conserve Joe Fournier.

Mais plus qu'un collectionneur de babioles, Joe Fournier est un personnage en soi. En effet, les visiteurs sont d'autant plus surpris par le musée Tomahawk du fait que l'électricité n'y est vue que comme une simple commodité, que la télévision n'y a pas sa place et que l'homme de 72 ans vit encore à l'ancienne. Joe Fournier n'a même pas accès à l'eau courante!



photo: Carole Thibeault

Sans eau courante, ni téléviseur, la vie de Joe Fournier est loin d'être ennuyante. Au contraire, la motoneige et les moulins à vent le gardent très occupé.

«Pour prendre une douche, explique-t-il en montrant son installation, je mets de l'eau dans un cinq gallons et je la laisse couler petit peu par petit peu. Je répare des moulins à vent et je vends du bois de poêle pour faire un peu d'argent. Je vends aussi des graines pour nourrir les oiseaux. Quand les gens viennent, surtout les enfants, ils n'en reviennent pas de voir comment je vis. Il y en a qui disent qu'ils aimeraient bien pouvoir vivre de même.»

Joe Fournier a construit son petit chalet pour pouvoir faire de la motoneige à sa guise. Habitant Saint-Boniface où il était charpentier, il revenait le plus souvent possible à Woodridge pour pratiquer son sport favori. Et c'est avec un plaisir évident qu'il dit avoir déménagé pour de bon à Woodridge en 1985. Au moment de l'entrevue avec *La Liberté*, il recevait d'ailleurs une amie de Brandon, Thérèse Macaulay, venue spécialement pour profiter de la neige qui se faisait déjà abondante dans les Sandilands.

La passion de Joe Fournier pour la motoneige est donc très connue à Woodridge. Un sentier passant derrière son domaine ainsi qu'un relais de motoneigistes de la région ont d'ailleurs été nommés «Tomahawk» en son honneur. «Tomahawk, je trouve que c'est un beau nom, confie le natif de La Broquerie. C'est un nom un peu dur et c'est facile de s'en souvenir.»

Enfin, Joe Fournier est l'une des rares personnes en Amérique du Nord à réparer les vieux moulins à vent dont les fermiers se servaient autrefois pour irriguer leurs terres. «Je trouve ça beau; c'est antique. Il y en a qui ont plus de 100 ans. Souvent, je me promène dans l'ouest de la province et en Saskastchewan car c'est là qu'on en trouve le plus. Quand j'en vois un, je parle au monde pis je l'achète. Je le ramène, je le répare pis je le revends. Ça me fait une petite rentrée d'argent.»

Quoi qu'on pense de Joe Fournier, de son style de vie ou de sa façon de voir les choses, il ne fait aucun doute que ce vieil original a de quoi piquer la curiosité. Et à voir les commentaires écrits par les visiteurs dans son livre d'hôte, la visite du musée Tomahawk est toujours intrigante et intéressante. À vous de voir! (1)

Carole THIBEAULT

(1) Il est possible de visiter le musée en tout temps. Les rendez-vous pris d'avance sont appréciés. Renseignements: (204) 429-2087.

Tirage

Laissez-nous vous faire un cadeau de Noël! Participez à ce tirage et courez la chance de gagner un panier-cadeau comprenant quatre livres: **Le temps qui m'a manqué** de Gabrielle Roy, **Faut placer le père** d'Annette Saint-Pierre, **corps météo** de Charles Leblanc et **Une si simple passion** de J.R. Léveillé.

Pour participer, remplissez ce coupon et faites-le parvenir aux bureaux de *La Liberté* (C.P. 190, Saint-Boniface, R2H 3B4) **avant le vendredi 19 décembre 1997.**

Nom ____________ Prénom ____________

Adresse ____________

Ville/village ____________ Code postal ____________

N° de téléphone ____________

Les photocopies, fac-similés ou autres méthodes de reproduction de ce coupon ne seront pas acceptées.

Dans le cadre d'Attractions Canada, un programme de partenariat conçu pour vous aider à mieux connaître le Canada, *La Liberté* et *Le Droit* sont heureux de s'associer

Attractions Canada à la carte

pour faire découvrir plusieurs activités et sites intéressants aux Canadiens et Canadiennes de tous les coins du pays.

Au Manitoba

L'hiver, la vallée de la Rouge que des millions de Canadiens ont vu inondée sous les eaux de la rivière ce printemps, devient le lieu de rencontre de milliers d'amateurs d'activités de plein air. Un peu partout dans les communautés dispersées le long de la rivière, on profite des grands espaces et du gel de la rivière. Patinage, balade en ski de fond, promenade à motoneige et courses de chiens attelés ne sont pas rares.

Au sud de la province, le village de Saint-Jean-Baptiste organise chaque année son festival sur la Rouge: une fin de semaine d'activités de plein air pour les familles et les visiteurs qui réjouit, entre autres, les amateurs de pêche sur la glace. Tout l'hiver, on peut pratiquer le ski de fond sur une piste agréable, aménagée et entretenue par un couple de la région. Et pour se réchauffer, on s'arrête au vieux couvent, reconverti en restaurant, salon de thé, boutique et magasin d'antiquaire.


photo : Tourisme Manitoba


photo : Tourisme Manitoba

À Saint-Pierre-Jolys, c'est la motoneige qui remporte la palme de la popularité. Des amateurs de la région ont organisé une piste à deux voies qui relie les villages de Saint-Pierre et Morris, en passant par Saint-Malo (où d'ailleurs on trouve un parc provincial) et Saint-Adolphe. Plus de 500 kilomètres de pistes sont ainsi rendues accessibles aux amateurs, qui paient des frais d'utilisation de 40 $ par an, par motoneige. Et comme cette piste en rejoint d'autres, les amateurs s'en donnent à coeur joie sur plus de 1 000 km au Manitoba... on peut même partir du Québec et se rendre jusqu'ici par motoneige. Saint-Pierre et Saint-Malo ont également leurs restos sympathiques; à Saint-Pierre on trouve en plus un musée qui relate l'histoire de la région.

À Winnipeg même, la rivière se métamorphose en sentier d'hiver. Pendant six semaines on y patine, on y skie, on y marche, on y roule à bicyclette... et c'est aussi très utile simplement pour traverser d'une rive à l'autre !

En février, l'hiver prend des allures de fête grâce au Festival du Voyageur. Pendant le Grand Rendez-vous sur le Boulevard, des milliers de festivaliers convergent vers le boulevard Provencher pour assister à des spectacles en plein air qui durent une partie de la soirée, pendant que les commerçants du boulevard distribuent gratuitement café et chocolat chaud. Et tous sont au rendez-vous, qu'il fasse moins 15 ou moins 35 degrés Celsius! La sculpture sur neige est une autre des attractions du Festival. Pendant que des artistes professionnels de plusieurs pays exercent leur talent sur d'immenses blocs de neige, des amateurs ont aussi l'occasion de réaliser leur oeuvre d'art. Partout autour de Saint-Boniface, d'immenses sculptures décorent les rues du quartier.

Pour obtenir d'un seul coup des renseignements sur les lieux touristiques de la francophonie manitobaine, on peut contacter le Conseil de développement économique du Manitoba aux numéros suivants: téléphone: (204) 925-2320; télécopieur: (204) 237-4618; courrier électronique: cdem@man.net

Voici un aperçu de ce que vous offre la région de:

Le parc de la Gatineau:

camping d'hiver, ski-séjour, ski de fond et bien plus!

En avril, les magnifiques érablières qui peuplent les 356 kilomètres carrés du parc de la Gatineau se transforment en immenses jardins de fleurs sauvages. En saison chaude, les cyclistes envahissent son réseau unique de pistes et de voies cyclables qui pénètre jusqu'au coeur de Hull. À l'automne, un coloris de feu vaut à lui seul le déplacement vers ce havre de paix et de ressourcement.

Mais pour les amateurs de ski de fond et de camping d'hiver, le vrai pays de ce parc, c'est l'hiver. Avec les premières chutes de neige, plusieurs promenades panoramiques sont fermées aux voitures et transformées en sentiers. Les randonneurs désirant mettre à l'épreuve leur courage peuvent installer leur tente dans le secteur du lac Philippe, à 25 km environ au nord de Hull. Une quantité de bois de chauffage y est fournie, et les campeurs peuvent se ravitailler en eau potable à proximité.

En plus des grandes promenades, le parc de la Gatineau possède l'un des plus vastes réseaux de pistes de ski de fond en Amérique du Nord, avec près de 200 kilomètres de sentiers entretenus et clairement identifiés. Moyennant de modiques frais (quotidiens, hebdomadaires et saisonniers), débutants et experts partiront à la découverte d'un des joyaux de la nature canadienne.



Durant toute la saison — habituellement de décembre à mars — le réseau comprend huit relais de jour où skieurs et campeurs peuvent se réchauffer devant un poêle à bois et prendre leur goûter à l'une des tables de pique-nique. Les plus enthousiastes voudront mélanger ski, camping d'hiver et chalet : avec le programme de ski-séjour, ils peuvent séjourner dans l'un des cinq refuges situés dans le secteur nord du parc.

Les amateurs de ski alpin, de raquette et d'autres sports d'hiver peuvent aussi profiter du parc et des centres environnants. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous rendre directement au Centre d'accueil du Parc de la Gatineau, situé près de la sortie 12 de l'autoroute 5 à Chelsea (Québec) ou composer le (819) 827-2020.

Bal de neige

Le plus gros «party» de l'hiver!



Durant les trois premières fins de semaine de février 1998, la Commission de la capitale nationale (CCN) organise pour la vingtième année consécutive le plus gros «party» d'hiver en Amérique du Nord! Cette fête appelée Bal de neige et à laquelle se joignent plus de 650 000 participants se déroule à Ottawa, à Hull et même dans le parc de la Gatineau, mais son coeur bat sur les 8 km du canal Rideau — la plus longue patinoire du monde.

Entre le lac Dow et le Centre national des arts, le canal et les parcs environnants s'animent alors que les centres-villes d'Ottawa et de Hull brillent de tous leurs feux. Outre les dizaines de milliers de patineurs, les amuseurs publics et la dégustation de queues de castor, la surface du canal accueille des spectacles de patinage artistique de calibre professionnel et amateur intitulé Féerie sur glace.

Dans le Parc de la Confédération, adjacent au canal Rideau, des artistes venus de tous les coins du monde transforment 1 000 blocs de glace en merveilleuses oeuvres d'art sous les yeux du public.

Les enfants, quant à eux, voudront sans doute se rendre au parc Jacques-Cartier, à Hull, «dans le plus grand terrain de jeu de neige en Amérique». Petits et grands s'y amusent en glissant sur des dinosaures ou en grimpant sur des vaisseaux de l'espace futuristes.

L'horaire des activités remplirait un livre entier, mais il importe d'en mentionner quelques-unes : le Grand Frisson (spectacle d'ouverture), le Loppet Keskinada, événement de ski de fond de calibre international (Parc de la Gatineau), la course de lits d'hôpitaux sur le canal, le golf d'hiver, des tournées en montgolfière, des tours de traîneaux à chien, sans oublier le concours de ragoût du Marché By.

Bal de neige se déroule en 1998 sous le thème Carrefour des nations, visant à mettre en valeur la culture et les traditions de plusieurs pays. Pour plus de renseignements sur Bal de neige, présentez-vous à l'Info-centre au 90, rue Wellington, à Ottawa, ou composez le (613) 239-5000 ou le 1-800-465-1867.

D'un océan à l'autre, le Canada regorge d'attractions de toutes sortes. Pour les découvrir, visitez notre site Web :

http://attractions.infocan.gc.ca

GAGNEZ AVEC ATTRACTIONS CANADA!

- L'UNE DES 5 PAIRES DE BILLETS D'AVION POUR UNE DESTINATION CANADIENNE DE VOTRE CHOIX*, GRACIEUSETÉ D'AIR CANADA* (Valeur approximative : 1 200 $ / paire, selon le point d'origine et la destination.)



- DES ARTICLES VESTIMENTAIRES ATTRACTIONS CANADA D'UNE VALEUR TOTALE DE 25 000 $**. (Chaque article ayant une valeur de 10 $ à 50 $)

Pour participer, répondez aux questions suivantes :

Question : Quelle est votre attraction canadienne préférée (musée, festival, lieu historique national, parc national, événement, etc.)?

____

Question d'habileté mathématique : $(40 + 32) \div 6 - 8 =$ _______

Remplissez le bulletin de participation et postez-le à : *La Liberté*, concours « Attractions Canada », C.P. 190, 383, boul. Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Date limite de réception des bulletins de participation : 5 janvier 1998 **ou deux semaines après la fin du conflit postal s'il y a lieu, selon la dernière de ces deux possibilités.**

Nom _______ Âge _______
Adresse _______
Ville _______
Province _______ Code postal _______
Tél. (domicile) _______ Tél. (travail) _______

Ouvert aux résidants du Canada, âgés de 18 ans ou plus. Aucun achat requis. Fac-similés à la main du bulletin de participation acceptés. *Certaines restrictions s'appliquent. **Pour connaître la répartition des articles vestimentaires entre les journaux partenaires, et leur description, consultez les règlements complets du concours Attractions Canada, disponibles à *La Liberté*.

AIR CANADA  LeDroit LA LIBERTÉ Canada

Le CJP et le 100 Nons

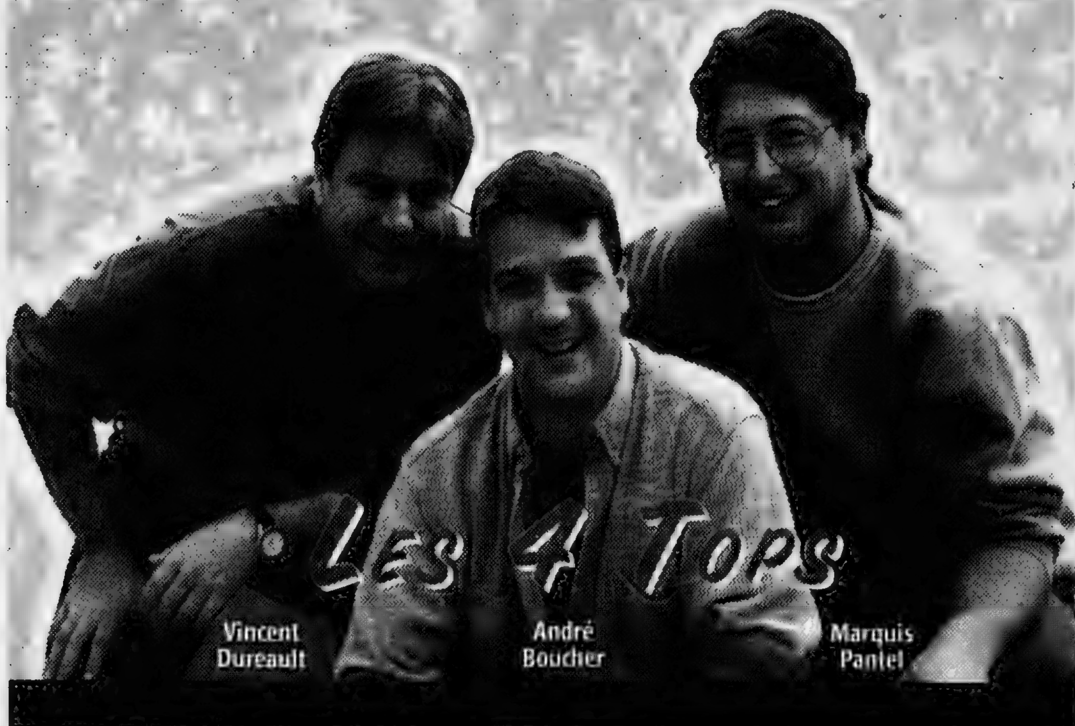
Réveillon pour Moisson

Le 19 décembre, faites d'une pierre deux coups! Venez chanter, danser et réveillonner en compagnie du Conseil jeunesse provincial et du 100 Nons et participez à la collecte de nourriture de Moisson Winnipeg.

A l'affiche: saynètes et improvisations de La Troupe de Fallope menée par Pierre Tétrault; le lauréat de Chant'Ouest 1997, Edmond Dufort, ainsi que Paul Lachance et son groupe.

Le tout se déroule à partir de 20 h à la salle Antoine-Gaborieau du Centre culturel franco-manitobain (340, boulevard Provencher). Pour entrer, vous n'avez qu'à apporter de la nourriture non périssable ou encore faire un don de 3 $.

A. C.



Programme d'enseignement à distance

La technologie au service des affaires

Les Manitobains qui désirent entreprendre une maîtrise en administration des affaires en français pourront désormais le faire sans avoir à quitter la province. En effet, l'Université de Moncton, reconnue dans les Maritimes pour son programme d'enseignement à distance, a décidé d'ouvrir une succursale à Saint-Boniface.

Le programme de maîtrise, qui débute en janvier 1998 sera dispensé dans une salle spécialement aménagée du Collège universitaire de Saint-Boniface. Les étudiants communiqueront avec leurs enseignants par le biais de la vidéoconférence et d'Internet.

La date limite d'inscription est le 18 décembre 1997. Pour de plus amples informations, composez le 1 (888) 695-4600 ou écrivez à l'adresse électronique suivante: mbamulti@umoncton.ca.

Sondage Angus Reid

Plus d'argent pour les bibliothèques

La bibliothèque de Saint-Boniface pourrait bien avoir un coordonnateur pour Noël. C'est du moins ce qu'espère Élaine Arsenault-Shultz, membre du conseil des bibliothèques publiques de Winnipeg. «Il n'y aurait plus que deux finalistes pour le poste», précise-t-elle.

Élaine Arsenault-Shultz milite depuis plusieurs mois que la Ville le poste de coordonnateur, vacant depuis plus de deux ans. «C'est ce que ça prend pour que la bibliothèque redevienne vivante. On pourrait, par exemple, aller chercher des vieux ordinateurs et les logiciels que le gouvernement donne chaque année aux écoles et aux bibliothèques, mais ça prend du leadership pour ça. On a juste un ordinateur branché sur Internet à la bibliothèque. Et personne ne sait qu'il est là!»

Par ailleurs, un récent sondage Angus Reid réalisé pour le compte du conseil des bibliothèques de Winnipeg révèle que plus de la moitié des utilisateurs des bibliothèques municipales sont prêts à débourser des frais annuels pour leur carte d'emprunt.

«C'est une bonne chose pour le conseil qui a voté à sa dernière réunion mensuelle l'imposition de frais annuels de 5 $ aux détenteurs de carte, indique Élaine Arsenault-Shultz. Il y a comme une croyance à la Ville qui persiste à dire que personne ne veut payer pour le service de bibliothèque. Mais présentement, on perd du monde parce qu'on n'est pas capable de leur offrir les livres qu'ils veulent. Si juste la moitié des 300 000 abonnés de la bibliothèque de Winnipeg payent 5 $ pour leur carte, ça nous fait 750 000 $ de plus par année pour acheter des livres, du matériel informatique et des CD ROM.

Le sondage démontre également que les utilisateurs souhaiteraient voir les heures d'opération des bibliothèques étendues à la fin de semaine et aux soirées. Une majorité de répondants n'auraient pas d'objections à voir augmenter les pénalités de retard.

A.C.

Nous aimerions remercier tous les bénévoles qui nous ont aidé à construire notre nouvelle maison.

Nous remercions la coordonnatrice Gisèle Champagne, Habitat Chez Soi, Habitat for Humanity, Daniel Beaudette et Julien Levesque et tous les Chevaliers de Colomb de Saint-Adolphe.

La famille Jules et Dolores Tellier

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 décembre 1997



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

6h00 Bonjour chez vous
9h00 Les 3 Mousquetaires
10h00 Attention, c'est chaud!
10h30 Christiane Charette
11h00 Le Jour du souvenir (L)
11h30 Du tac au tac
12h00 Le Midi
12h30 Terre humaine
13h30 Marilyn
14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
15h00 M'aimes-tu?
15h30 Les Chatouilles
15h32 La Maison de Ouimzie (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile (Me et J)
Rouli-roulotte (V)
15h59 0340
16h00 Un cas très spatial (L)
La Série des aventures (M)
Chassé-Croissé (Me)
Alerte sur Jupiter (J)
Woof (V)

Lundi

16h30 Bêtes pas bêtes +
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 Le Téléjournal
21h27 Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h19 La Météo
22h20 La Politique fédérale
22h27 *À communiquer*
22h35 Découverte
23h35 Fin des émissions

Mardi

16h30 Océane
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 Virginie
19h30 La Facture
20h00 Bouscotte
21h00 Personnages
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ **23h50** Cinéma: **Anne des mille jours.** *FÉ.-U. 1969. Drame historique.*
2h40 Fin des émissions

Mercredi

16h30 Les Mondes de Sismi
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Virginie
19h30 Maman chérie
20h00 Le Volcan tranquille
21h00 Enjeux
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
23h50 Vues d'ici
1h40 Fin des émissions

Jeudi

16h30 Sur la piste
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Clan destin
19h00 Virginie
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Sous le signe du Lion
21h00 L'Écuyer
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ **23h50** Cinéma: **Les Gaspards.** *Fr. 1974. Comédie satirique.*
1h50 Fin des émissions

Vendredi

16h30 Au-delà du miroir
17h00 Lassie
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Des Premières Nations
➤ **19h00** Les Grands Films: **Au secours du petit panda.** *Film d'aventures tourné en Chine.*
21h00 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal
22h27 Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h49 La Météo
➤ **23h50** Cinéma: **Opération Hudsucker.** *E-U 1994. Comédie. En 1958 à New York, le jeune Norville Barnes est embauché comme coursier à la société Hudsucker. Ce même jour, le président et fondateur de l'entreprise se jette en bas du 44e étage. Le vice-président a alors l'idée de remplacer ce dernier par un incompétent pour faire baisser la valeur des actions boursières et les racheter à bas prix. Naturellement, son choix s'arrête sur le naïf Barnes.*
2h30 Fin des émissions

Samedi

6h10 Il était une fois... la vie
6h35 Johnson et ses amis
6h45 Les Aventures de Bouli
7h00 Les Chatouilles
7h02 Le Monde de Richard Scarry
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Winnie l'ourson
8h00 La Bande à Ovide
8h10 Fennec
8h30 Kléo
9h00 Timon & Pumbas
9h30 Couacs en vrac
10h00 Et voici la petite Lulu
10h30 Mon ami Willy
11h00 Animaniacs
11h30 Clan Destin
12h00 L'univers des sports
14h00 L'Accent francophone
14h30 Pierre Palmade
15h00 Flip Flop
15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
16h30 Branché
17h00 Les Aventures du jeune Indiana Jones
18h00 Le Téléjournal
18h30 La Soirée du hockey Molson
21h00 LeTéléjournal
21h26 La Météo
21h27 Les Nouvelles du sport
➤ **21h50** Télé-sélection: **Un scoop sanglant.** *É.-U. 19893. Drame. Ayant tourné des images incriminantes pour l'agresseur d'une jeune femme, une journaliste de télévision est l'objet de menaces anonymes de plus en plus insistantes.*
0h15 Fin des émissions

Dimanche

6h10 Il était une fois... les Amériques
6h35 Budgie, le petit hélicoptère
6h45 Hitoires de peluches
7h00 Les Chatouilles
7h02 Petit ours
7h30 Bouledogue Bazar
7h32 Arthur
8h00 La Petite Marchande d'allumettes
8h30 La Bande à Picsou
9h00 Bravo la famille
9h15 Franc-Croisé
9h45 Parcelles de soleil
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Point de presse
12h00 La Semaine verte
13h00 Second regard
13h30 De bouche à oreille
15h00 Horizons
16h00 Perfecto
16h30 L'Arche de Noé
17h00 Zap
18h00 Le Téléjournal
18h30 Découverte
19h30 Juste pour rire... cette semaine
20h00 Les Beaux Dimanches: ***Avec tambour et trompettes***
21h00 Les Beaux Dimanches: ***Concours de scénarios. Convenances et connivences***
22h00 Le Téléjournal
22h24 La Météo
22h27 Au-delà des apparences
23h27 Les Nouvelles du sport
➤ **23h49** Ciné-Club: **Le Charme discret de la bourgeoisie.** *Fr. 1972. Comédie. Un ambassadeur américain, deux de ses amis et leurs épouses se fixent rendez-vous pour dîner ensemble. Mais divers incidents viennent modifier leurs plans et les obligent à remettre le repas plusieurs fois.*
1h30 Fin des émissions



Du lundi au vendredi de 5 h à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla bla bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les fruits de la passion
10h45 J.E. en direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les mordus (Ma au J)
Alerte à Malibu (V)

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Monopoly
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Beverly Hills, 90210
20h00 Les PME de la Banque Nationale
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Ent' Cadieux
19h00 Le match de la vie
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œuf d'or
18h30 Politiquement Colette
19h00 Andrea Bocelli en Toscane
20h00 Epopée en Amérique
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
23h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 Chambres en ville
19h00 Diva
20h00 Casinos: À vous déjouer
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Le poing J
22h30 TVA sports
22h57 Info National média
22h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ **19h00** Cinéma du vendredi: **À bout de course.** *Am. 1985. Drame. Deux forçats s'échappent à bord d'un train dont ils s'aperçoivent trop tard qu'il est hors de contrôle.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h30 Les Francofolies de Montréal
22h30 TVA sports
23h04 Fin des émissions

Samedi

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Sailor Moon
10h30 Beetleborgs
11h00 Les ailes de la mode
11h30 Infopublicité
13h00 Le championnat des quilles
14h00 Fleurs et jardins
14h30 Vins et fromages
15h00 Magie sur glace Banque Royale
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ **17h30** Ciné-extra: **David Copperfield.** *Can. 1993. Dessins animés. À Londres, un adolescent qui est obligé de travailler dans l'usine de son beau-père découvre les dures conditions de vie des ouvriers.*
➤ **19h30** Ciné-extra: **Un beau matin.** *Am. 1989. Drame psychologique. Les difficultés psychologiques et sentimentales d'un psychiatre qui s'est remarié avec une veuve après s'être séparé d'un mannequin.*
22h00 Le TVA, édition réseau
22h25 TVA Sports
22h44 La quotidienne
➤ **22h55** Ciné-lune. **Boulevard des rêves.** *Am. 1990. Mélodrame. Une étudiante en psychologie prodigue des soins à domicile à un enfant autistique dont le père fait partie de la mafia.*
0h55 Info Karonna
1h10 Info National Média
3h10 Fin des émissions

Dimanche

5h30 Bugs Bunny
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Bibi et Geneviève
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire
11h30 Infopublicité
➤ **13h30** Ciné Week-end **Le miracle de la 34e rue.** *Am. 1973. Comédie fantaisiste. Engagé comme père Noël dans un magasin, un vieux monsieur prétend être le véritable Santa Claus.*
15h00 Magie sur glace banque Royale
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Fort Boyard
➤ **19h00** Cinéma Provigo. **Le sapin a des boules.** *Am. 19989. Comédie. Divers incidents surviennent lorsqu'un homme décide de faire vivre à sa famille un vrai Noël à l'ancienne.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 TVA sports
21h51 Vins et fromages
22h21 Infopublicité
22h51 Info National Média
2h13 Fin des émissions

Le Jour du Seigneur:
le dimanche 14 décembre à 10 h à la SRC

Pour souligner la Journée internationale de la radio et de la télévision en faveur de l'enfance, l'animateur Roland Leclerc fait toute la place aux jeunes. En présence d'un groupe de guides et de scouts, célébration d'une messe à l'église Saint-Jude de Longueuil, par Jacques Leboeuf, prêtre.



Du lundi au vendredi de 5 h à 15 h 30

5h25 TV5 minutes
5h30 Télématin
7h30 Cap aventure (L)
Les pays du Québec (Ma)
La vie d'artiste (Me)
Plaisir de lire (J)
Tendances (V)
7h57 Le grand jeu TV5
8h00 Mise au point (L)
Polémiques (Ma)
Claire Lamarche (Me)
Temps présent (J)
Stri-Tease(V)
8h45 7 jours en Afrique (L)
Vivre avec (Me)
9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
Outremers(Ma)
Reflets (Me)
Viva (J)
Faxculture (V)
9h45 Grand tourisme (J)
Vivre avec (V)
10h00 Bus et compagnie
10h45 Gourmandises
11h00 Paris Lumières
11h30 Journal de France 3
11h57 Le grand jeu TV5
12h00 Les pays du Québec (L)
Du fer dans les épinards (Ma)
Plaisir de lire (Me)
Panorama (J)
Découverte (V)
12h30 Bouillon de culture (L)
Grands gourmands (Me)
Le Kiosque (J)
Horizons francophones (V)
12h55 Revue de presse canadienne (M)
13h00 La télé des FrancoFolies (Me)
Pulsations (J)
L'alchimiste et l'enlumineur (V)
13h30 La vie d'artiste
13h35 Jardins et loisirs (L)
14h00 Journal de TV5
14h27 Le grand jeu TV5
14h30 La chance aux chansons
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Sandra princesse rebelle
20h00 Évasion
20h30 Strip-tease
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des arts
23h15 Soir 3
23h45 Concert à Notre-dame de Cléry
1h45 Reflets
2h45 Y'a pas de match
2h15 Les pieds sur l'herbe
3h00 RFI

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Montagne
20h30 La télé des FrancoFolies au Casino de Montréal
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Les grands entretiens du cercle
23h15 Soir 3
23h45 Sandra princesse rebelle
1h15 Bonjour cinéma
1h45 Temps présent
2h45 RFI

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Envoyé spécial
19h30 Le drame de Saipan
20h30 Pulsation
21h27 Le grand jeu TV5
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle des métiers
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
1h15 Montagne
1h45 Strip-Tease
2h45 RFI

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Tendances
19h00 L'Alchimiste et l'enlumineur
20h00 Kléber
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Le journal belge
22h00 Le cercle du cinéma
23h15 Soir 3
23h45 Envoyé spécial
0h45 Le drame du saipan.
1h45 Panorama
2h15 Espace francophone
2h45 RFI

Vendredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Paris lumières
17h30 C'est l'heure
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 Drucker & Co
21h00 Stars & Co
21h27 La météo des 5 continents
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
22h45 Revue de presse canadienne
23h00 Vivre avec
23h15 Soir 3
23h45 Kléber
1h15 Du fer dans les épinards
3h00 RFI

Samedi

5h25 TV5 minutes
5h30 Horizons francophones
6h00 Pique-nique
6h30 Visions d'Amérique
6h45 La méthode Victor
7h00 Génies en herbe
7h30 Le petit Journal
8h00 Bus et compagnie
9h00 Découverte
9h30 Sport Africa
10h15 7 jours en Afrique
10h30 Les pieds sur l'herbe
11h00 Évasion
11h30 Journal de France 3
12h00 Fais-en ton affaire!
12h30 Temps d'affaires
13h00 Magellan
13h30 Bêtes pas bêtes +
14h00 Journal de TV5
14h25 La météo des 5 continents
14h30 Le jardin des bêtes
15h00 Fleurs et jardins
15h30 Vins et fromages
16h00 Journal suisse
16h30 Olympica
17h00 Thalassa
18h00 Journal de France 2
18h30 Faites la fête
20h30 Télécinéma
21h00 Clip postal
21h30 Journal belge
22h00 Bon week-end
23h00 Court métrage belge
23h15 Soir 3
23h30 Faxculture
0h15 Fais-en ton affaire
0h45 Drucker & co
1h15 Stars & Co
1h45 Pulsations
2h45 RFI

Dimanche

5h25 TV5 minutes
5h30 Olympica
6h00 Espace francophone
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Signes
7h30 Le petit Journal
8h00 L'école des fans
8h45 Grand tourisme
9h00 Fleurs et jardins
9h30 Vins et fromages
10h00 La passion selon Saint-Jean
11h00 Grands gourmands
11h30 Journal de France 3
12h00 Faut pas rêver
13h00 Courants d'art
13h30 Y'a pas match
14h00 Journal de TV5
14h25 La Météo des 5 continents
14h30 Sous vos applaudissements
16h00 Journal suisse
16h30 Cap aventure
17h00 L'école des fans
17h45 Télétourisme
18h00 Journal de France 2
18h30 Bons baisers d'Amérique
19h30 Bouillon de culture
20h35 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Viva
22h45 Alice
23h15 Soir 3
23h30 Faites la fête
1h30 Outremers
2h30 7 jours en Afrique
2h45 RFI



Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Euronews
5h30 RDI Express
8h30 Le point
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Le journal de France 2
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
Scully RDI (V)
21h00 Vie d'artistes
21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
23h30 Capital action
0h00 Le téléjournal
0h30 Le point
1h00 Grands reportages
2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
2h30 Édition Québecoise
3h00 Euronews
3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

4h30 Euronews
5h00 Montréal cette semaine
5h30 Griffe
6h00 RDI express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Completement télé
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal cette semaine
15h00 Griffe
15h30 Correspondant
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France 2
17h30 Journal du siècle
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Trajectoires
21h30 Le point final
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Euronews
5h00 La semaine verte
6h00 RDI express
8h00 L'accent francophone
8h30 Point de presse
9h00 Enjeu plus
10h00 La facture
10h30 Journal du siècle
11h00 RDI week-end
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Dossier
12h30 Branché
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Un canadien à Tokyo
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Le journal de France
17h30 DeYalta à Berlin
18h00 Enjeu plus
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Point de presse
21h30 Second regard
22h00 Courants du Pacifique
22h30 Correspondant
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Scully RDI
1h00 Dossiers
2h00 L'accent francophone
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Le téléjournal
3h30 Journal du siècle
4h00 Impact

SPORT

Championnat provincial de volley-ball

Les Roys du collège Gabrielle-Roy espèrent rafler l'or

Les Roys du collège Gabrielle-Roy d'Île-des-Chênes, les Saints du collège de Saint-Jean-Baptiste, les Barracudas du collège Béliveau du Parc Windsor et l'Institut collégial de Saint-Pierre-Jolys se sont qualifiés pour participer aux championnats provinciaux des écoles secondaire du Manitoba qui ont lieu jusqu'au 6 décembre à Melita, Hartney, Roblin, Winkler, Sainte-Rose-du-Lac et Winnipeg.

Chez les filles varsity A, les Cobras de l'Institut collégial de Saint-Pierre sont les favorite du tournoi qui se déroule à Melita. Selon l'entraîneur, Dan Kalynchuk, les joueuses sont bien préparées pour le championnat. «Nous avons affronté des équipes plus fortes que nous, dit-il. Nous voulons nous rendre le plus loin possible. Les filles sont fières et je suis certain qu'elles vont bien s'amuser.»

Du côté des garçons, les Saints ont causé une surprise en défaisant les représentants du Heritage Christian School de Brandon par les pointages de 15-12, 15-12 et 15-5 lors d'un match éliminatoire qui a eu lieu à Saint-Jean le 25 novembre. Grâce à cette victoire, ils participent à la finale provinciale présentée à Hartney. «Je suis très fier de mes joueurs, souligne l'entraîneur de l'équipe, Sheldon Bouchard. Ils ont beaucoup d'enthousiasme et il se sont bien préparés pour le championnat.»


Archives La Liberté

L'entraîneur Michel Lavergne du collège Gabrielle-Roy: «Nous avons une équipe équilibrée et j'espère atteindre la finale.»

Les Roys du collège Gabrielle-Roy espèrent mettre la main sur le titre provincial dans la catégorie varsity AA. La compétition se déroule à Roblin. «Je veux de tout mon cœur remporter la médaille d'or, indique l'entraîneur Michel Lavergne. Nous avons une équipe qui pourrait rivaliser avec les équipe du calibre AAA. Les joueurs sont motivés et ils ne pensent qu'à la victoire.»

Enfin dans la catégorie AAA, les Barracudas du collège Béliveau sont à Winkler pour participer à la finale féminine. L'entraîneur entrevoit avec beaucoup d'optimisme les performances de ses joueuses. «Si nos deux vétérantes, Pamela Nowell et Lauren MacMillan, continuent à avoir du succès en attaque, nous pourrions nous rendre en finale, dit Michel Roy. Nous avons une bonne équipe, mais pendant les championnats provinciaux on ne sait jamais ce qui peut nous arriver.»

Pour ce qui est des varsity AAAA, les Voyageurs du collège Louis-Riel n'ont pas pu se classer pour les finales.

Championnat de la DSFM

Quarante-deux équipes ont participé au championnat de volley-ball de la Division scolaire franco-manitobaine qui s'est déroulé, le samedi 22 novembre, dans différentes écoles de Saint-Boniface. Chez les filles de la 7e année, l'école Lacerte a vaincu le collège Louis-Riel par les pointages de 7-15, 15-13 et 15-11. Chez les garçons, les Saints du collège de Saint-Jean-Baptiste ont été couronnés champions en défaisant le collège Louis-Riel en deux sets de 15-4 et 15-1.

L'école Noël-Ritchot a remporté la finale féminine chez les 8e année contre l'école Lacerte par les pointages de 15-7, 6-15 et 15-5. Du côté des garçons, l'école Précieux-Sang a savouré la victoire face à l'école Réal-Bérard par des marques identiques de 15-4.

Pour ce qui est des secondaire un, les Saints du collège de Saint-Jean-Baptiste ont continué de surprendre en battant le collège Louis-Riel par des pointages identiques de 15-11. Enfin chez les garçons, le collège Louis-Riel a inscrit sa seule victoire du tournoi en défaisant l'école communautaire Réal-Bérard par des marques de 15-4.

Marc-Éric BOUCHARD

En bref

Ligue Hanover-Taché
(classement au 1er décembre)

	G	P	N	Pts
Île-des-Chênes	5	0	0	10
Saint-Adolphe	4	3	0	8
Sainte-Anne	3	1	0	6
Grunthal	3	1	0	6
La Broquerie	3	3	0	6
Saint-Jean	1	1	0	2
59ers	0	5	0	0
Pine Falls	0	5	0	0

Compteurs	B	P	Pts
P. Anderson	9	6	15
D. Meilleur	6	8	14
M. Dumaine	5	7	12
J. Arnold	8	4	12
D. Naaykens	6	5	11
M. Gottfried	4	6	10
R. Meilleur	2	8	10
C. Petryna	4	5	9
F. Darryl	2	7	9
J. Hickes	6	3	9

Les matchs à venir

Le samedi 6 décembre
Î.-D.-C. se rend à Pine Falls
Le dimanche 7 décembre
Sainte-Anne se rend à Saint-Adolphe
La Broquerie se rend à Saint-Jean
Grunthal se rend chez les 59ers

Le POOL de HOCKEY de LA LIBERTÉ

saison 1997-1998





Position des participants au pool en date du 3 décembre 1997

		Points
Roger Chammartin Sr.	Niverville	66
Michel Normandeau	La Broquerie	65
Guy St-Vincent	Sainte-Anne	65
Celeste St-Vincent	Sainte-Anne	65
Mariette G. Lachance	Saint-Vital	62
Rick Meilleur	Saint-Adolphe	62
Robert Dumesnil	La Broquerie	61
Paul Trudeau	Steinbach	60
Yvette Gagnon	La Broquerie	58
Paul Gilmore	Saint-Jean-Baptiste	58
Daniel Gagné	Winnipeg	57
Mireille Collet-Lachance	Île-des-Chênes	57
Kristine Vielfaure	La Broquerie	57
Léo Meilleur	Winnipeg	56
Claire Desrosiers	Winnipeg	56
Guy Desrosiers	Winnipeg	56
Roger St-Laurent	Île-des-Chênes	56
Jean-Claude Normandeau	La Broquerie	56
Dollard Lachance	Saint-Vital	55
Gilles Normandeau	La Broquerie	55
Chantal Vielfaure	La Broquerie	55
Grant Lazaruk	Steinbach	55
Denis Carrière	La Broquerie	54
Denis Turenne	La Broquerie	54
Gilbert Gagnon	La Broquerie	54
Paul Bilodeau	Winnipeg	53
Carmelle Tétrault	La Broquerie	53
Florence Chaput	Sainte-Anne	53
Roger Taillefer	La Broquerie	53
Gilbert Fournier	La Broquerie	52
Oscar Gagnon	La Broquerie	52
Pierre Tétrault	Saint-Boniface	52
Darren Bouchard	La Broquerie	52
Paul Beauchamp	La Broquerie	52
Farrel Rempel	Steinbach	52

Pointage des joueurs en date du 1er décembre 1997

1	B. Bouchard	Royals de Saint-Jean	6 points
	G. Lajoie	Aces de Saint-Anne	6 points
	M. Dumaine	North Stars Î-D-C	12 points
	T. Kemball	Paper Kings de Pine Falls	3 points
	D. Martin	Hawks de Saint-Adolphe	8 points
2	R. Lafournaise	59ers	7 points
	D. Craig	Royals de Saint-Jean	2 points
	M. Normandeau	Habs de La Broquerie	7 points
	R. Desautels	North Stars Î-D-C	0 point
	D. Male	Paper Kings de Pine Falls	2 points
3	J. Beauchemin	North Stars Î-D-C	7 points
	L. Woo	North Stars Î-D-C	4 points
	R. Chaput	Aces de Sainte-Anne	2 points
	C. Peters	Hawks de Saint-Adolphe	7 points
	C. Nagy	Habs de La Broquerie	5 points
4	G. Gosselin	59ers	3 points
	P. Gauthier	Aces de Sainte-Anne	3 points
	D. Baril	Royals de Saint-Jean	0 point
	M. Silvagio	North Stars Î-D-C	3 points
	R. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	10 points
5	K. Tallaire	Habs de La Broquerie	8 points
	D. Beauchemin	North Stars Î-D-C	8 points
	M. Morin	59ers	3 points
	J. Carrière	North Stars	6 points
	R. Smith	Cougars de Swan Lake	0 point
6	D. Daneault	Royals de Saint-Jean	6 points
	M. Gottfried	North Stars Î-D-C	10 points
	D. Abrahamson	Paper Kings de Pine Falls	0 point
	R. Rioux	59ers	3 points
	L. Skoleski	Hawks de Saint-Adolphe	0 point
7	K. Morrison	North Stars Î-D-C	3 points
	C. Luduchowski	59ers	3 points
	L. Côté	Habs de La Broquerie	5 points
	M. Dixon	Royals de Saint-Jean	4 points
	A. Lavack	Aces de Sainte-Anne	4 points
8	R. Lajoie	Aces de Sainte-Anne	0 points
	M. Gagnon	Habs de La Broquerie	6 points
	D. Meilleur	Hawks de Saint-Adolphe	14 points
	D. Desrosiers	North Stars Î-D-C	8 points
	J. Lafournaise	59ers	3 points
9	P. Penner	Red Skins de Morden	7 points
	K. Martynuik	Maroons d'Altona	0 point
	B. Goderis	Cougars de Swan Lake	2 points
	M. Pruden	Cougars de Swan Lake	2 points
	W. Bartley	Maroons d'Altona	3 points
10	R. Chammartin	Hawks de Saint-Adolphe	5 points
	C. Sokolosky	Paper Kings de Pine Falls	4 points
	G. Stewart	Habs de La Broquerie	0 point
	M. Gilmore	Royals de Saint-Jean	1 point
	M. Proteau	59ers	2 points

Meilleure moyenne de gardien

11 Habs de La Broquerie
Royals de Saint-Jean
North Stars Î-D-C
Hawks de Saint-Adolphe
Paper Kings de Pine Falls
Aces de Sainte-Anne
59ers

■ Compte-rendu de l'évolution des joueurs tous les vendredis à 7 h 20, 8 h 20 et 16 h 20 par Yves Guérard, sur les ondes de CKSB

■ Et tous les vendredis vers 8 h 15, tirage d'un prix parmi les participants au pool de hockey.

Un don proportionnel au montant des inscriptions sera remis à FRANCOFONDS

La Liberté remercie les commanditaires du pool de hockey:

Blessé le 17 octobre à une jambe

Daniel Tétrault garde le moral

Près de deux mois après une blessure à la jambe qui lui enlevé ses chances de participer aux Championnat junior de hockey, Daniel Tétrault ne perd pas espoir.

Le repos forcé permet à Daniel Tétrault, repêché par le Canadien de Montréal en juin dernier, d'accepter son destin. «Grâce aux encouragements de ma famille, j'ai appris à faire face aux circonstances de la vie», dit-il.

Après avoir passé un mois au lit, au domicile de ses parents à La Broquerie, le porte-couleurs des Wheat Kings est retourné à Brandon le 22 novembre pour subir des traitements de physiothérapie. «C'est motivant de retrouver mes coéquipiers, souligne Daniel Tétrault. D'ici la fin janvier, je devrais recommencer à patiner. Si je n'ai pas de complications à ma jambe, je devrais être de retour au jeu à la mi-février.»

Selon le jeune hockeyeur de 18 ans, son inactivité lui a permis d'être plus patient et de se fier à la Providence. «Je pensais que les blessures pouvaient détruire les rêves d'un joueur de hockey, explique Daniel Tétrault. Cette épreuve me permet de mieux me préparer face à des difficultés.»

Les Wheats Kings de Brandon qui présentent un dossier de 16 victoires, dix défaites et trois matchs nuls, ont de bonnes chances de participer aux séries éliminatoires. «J'aurai le temps de m'ajuster avant les séries, indique Daniel Tétrault. L'année dernière nous avons trop mis d'importance sur la saison régulière. Cette année nous ne voulons pas accrocher nos patins en mars.»

M.-É. B.



Archives La Liberté

Daniel Tétrault garde un moral exemplaire.

Malgré deux défaites de suite

Les Selects maintiennent un bon dossier

Les Selects d'Eastman de la ligue midget AAA du Manitoba présentent un excellent dossier de dix victoires et huit revers. Heureux des performances du capitaine Marc Noël et des attaquants Éric Gosselin et André Lecomte, l'entraîneur Richmond Gosselin se dit fier de ses joueurs. «Les joueurs sont disciplinés et ils semblent s'amuser, indique-t-il. Marc Noël démontre un bon leadership et André Lecomte est très constant en attaque.»

Les Selects ont subi un revers de 7-5, le vendredi 28 novembre, face aux North Stars de Norman. Le lendemain, ils ont perdu contre les Monarchs de Winnipeg par la marque de 8-5.

Par ailleurs, Richmond Gosselin est très satisfait du gardien de but natif de Saint-Adolphe, Christian Clavel. «Christian est un bon athlète, souligne-t-il. Il est souvent concentré et il nous a permis d'enregistrer des victoires importantes. Christian s'entend bien avec l'autre gardien de but, Calvin Bugyik. Nous avons l'un des meilleurs duos de la ligue.»

Les Selects d'Eastman joueront leur prochaine rencontre le vendredi 5 décembre à 20 h alors qu'ils accueilleront le Lightning à l'aréna de Steinbach. Le dimanche 7 décembre la troupe de Richmond Gosselin recevra la visite des Rangers de Parkland.

M.-É. B.

Les fameuses tourtières de Del's!

La saison des Fêtes approche! C'est le moment de placer vos commandes!

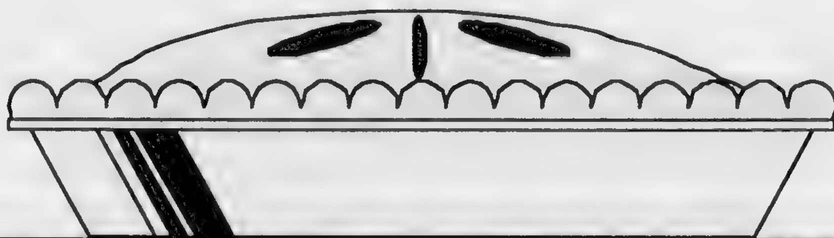
Del's Specialty une division de l'entreprise A. Gallant, est maintenant basée à Letellier.
Mais nos produits sont toujours disponibles un peu partout dans le sud-est du Manitoba.

Vous cherchez nos:

Pâtés, Tourtières, Tartes au sucre, Boudin,

Tête à Fromage, Cretons, Ci-Pâtes, et Pizzas?

Vous pouvez les trouver et/ou passer vos commandes dans les magasins suivants:



Voici les magasins qui vendent les tourtières de Del's Specialty Meats.

À Winnipeg

Le Restaurant Paladin	588, rue Des Meurons
Marion Grocery	237, rue Bertrand
Provencher IGA	390, boulevard Provencher
Miller Super Valu Meats	590, chemin Saint-Mary's
Kaufmann Foods	Broadway et Donald
Eaton's Downtown	320, avenue Portage
Dakota IGA	1099, chemin Saint-Mary's
Fredette's IGA	1633, chemin Saint-Mary's
Penner Foods	1500, rue Dakota
Penner Foods	971, chemin Henderson
Wowchuk's Food Town	2539, rue Main
Family Foods	2255, avenue Ness

Au rural

Le Marché Mulaire	Saint-Pierre-Jolys
Coulombe Shop Easy	Saint-Malo
La Coop de Saint-Malo	Saint-Malo
La Coop de La Broquerie	La Broquerie
Lorette IGA	Lorette
A&D Grocery	Saint-Adolphe
Penner Foods	Steinbach
IDC Shopping Centre	Île-des-Chênes
La Coop de Saint-Jean-Baptiste	Saint-Jean-Baptiste
La Coop de Saint-Joseph	Saint-Joseph
Gallant Family Foods	Letellier

De nous tous à

Del's Specialty Meats,

merci pour votre support
et nous vous souhaitons de Joyeuses Fêtes!

Del's
Specialty Meats

Échos des aînés

PROPOS DU VICE-PRÉSIDENT

Le 1er novembre, j'ai assisté à la réunion annuelle de la SFM et je suis heureux de vous dire que les aînés étaient bien représentés. Merci à vous tous et toutes qui êtes venus... Ce fut une réunion intéressante, quoique j'ai ressenti un peu, pour ne pas dire de la jalousie de la part de certains organismes.

Nous attribuons cette jalousie à une mauvaise perception de notre entente de partenariat avec la SFM, dont un des points était de présenter notre rapport d'activités à l'Assemblée générale annuelle de la SFM, et que le partenariat avec la SFM nous aurait permis d'obtenir une augmentation de fonds plus élevé que la leur.

Je crois que la FAFM a beaucoup d'avance sur certains organismes face à nos partenariats avec la SFM, La Liberté, La Fédération des Caisses populaires, CKSB, le Théâtre des aînés, le Collège de Saint-Boniface et Francofonds. D'autres partenariats viendront sûrement s'ajouter dans le futur afin d'assurer le maximum de services à nos membres. Il ne faut pas oublier que la FAFM travaille à sa structure depuis 3 ans.

À mon avis, ces partenariats font preuve de sagesse car ils permettent aux aînés et 55 ans et plus de se prendre en main financièrement et d'offrir les meilleurs moyens possibles de vivre en français, en santé et de profiter d'une retraite bien méritée.

Ces organismes devraient reconnaître que nous sommes leurs aînés et par conséquent, qu'il est de notre devoir de donner le bon exemple et de les encourager à faire de même.

L'expertise et l'expérience que les aînés ont acquises au cour des années peuvent leur être très bénéfiques. J'ose croire qu'ils sauront profiter de cette belle richesse naturelle.

Le 12 novembre, j'ai participé à une réunion de CONCERTATION INTERMINISTÉRIELLE DU MANITOBA avec les organismes franco-manitobains, onze ministères fédéraux et trois ministères provinciaux. Madame Maria Chaput présenta son rapport sur la mise en œuvre des articles 41 et 42 au Manitoba. Il y a eu trois ateliers dont un sur la Culture, un deuxième sur l'Économie et enfin le troisième portait sur les Ressources humaines. Ce fut une journée bien remplie et enrichissante.

Le Conseil exécutif de votre Fédération vous offre ses meilleurs vœux pour les FÊTES. Que le Jésus de la crèche vous bénisse toutes et tous et qu'Il vous donne la meilleure santé possible pour mieux profiter de la vie.

Aimeriez-vous faire un don? Pourquoi ne pas faire un don à Francofonds pour le Fonds de la Fédération des aînés. En plus vous recevrez un reçu pour fins d'impôt. En terminant, la prochaine page *Échos des aînés* paraîtra à la mi-janvier. Si vous avez des nouvelles, veuillez les faire parvenir par télécopieur ou téléphonez au bureau de la FAFM en composant le 235-0670 ou le 1-800-665-4443 avant le 18 du mois courant.

Bonne, Heureuse et Sainte Année et le Paradis à la fin de vos jours.

Armand Guénette
Vice-président

INONDATION 1997

Pour les personnes d'âge d'or
L'hiver dernier fut un record
Les bancs de neige, le vent du Nord
Les empêchèrent d'aller dehors.

Le printemps à peine arrivé
Les eaux commencent à monter
Avec la peur d'être inondé
Il nous faut tous déménager.

Nous prenons gîte chez nos enfants
Qui nous reçoivent bien tendrement
Bien d'autres doivent cependant
Ici et là passer ce temps.

Malgré la générosité
Des parents et des étrangers
C'est pas facile de s'adapter
On se sent bien dépaysés.

Grâce au travail si généreux
Des volontaires bien nombreux
Plusieurs reviennent bien heureux
Appréciant leur cher «chez-eux».

Cependant d'autres moins fortunés
Furent obligés de nous quitter
Bon souvenirs et amitiés
À Gérard et Gemma Lagacé.

Léontine Kenny
Club Oasis (Saint-Norbert)

LE CLUB NOUS INFORME

Club Oasis de Saint-Norbert

Depuis septembre l'exécutif du **Club Oasis** est à l'œuvre afin de réaliser les buts du club. **«OASIS»** dit bien un lieu de détente et de repos; c'est donc ce que nous espérons offrir à tous, un **«oasis»** rempli de joie et d'amitié.

La salle du club est libre tous les jours pour les membres qui désirent s'y rendre pour des parties de galets, jeux de cartes ou sacs de sable.

Les exercices physiques se poursuivent tous les mardis et jeudis à 10 h.

Nos soupers mensuels sont toujours le premier jeudi de chaque mois. Une quarantaine de membres et amis(e)s assistent à cette rencontre amicale. Est-ce les beaux décors qui varient d'après les saisons, ou le pot d'or, ou les cadeaux surprises, ou la célébration des fêtes du mois qui les attirent? Peut-être! Mais nous nous réjouissons toujours d'un très bon souper suivi soit d'une conférence, d'une partie de «whist», ou autres... Pour décembre le souper sera suivi d'une belle **«Veillée de Noël»** là où le décor, les chants et saynètes sauront vous mettre tous dans un bel esprit du Temps des Fêtes.

Quelques lettres circulaires servent à informer nos membres de petits changements, donnent les résultats des événements passés ou annoncent les choses à venir. Nous pouvons ainsi garder un contact avec ceux et celles qui, pour cause de maladie ou absence, n'ont pas la chance de participer aux activités ordinaires du club.

À tous nos amis(e)s des autre clubs nous souhaitons un **Joyeux Noël et une Bonne Année 1998.**

Amicalement,
Léontine Kenny

CHEZ-NOUS ON CHANTE!

Chez-nous on chante c'est certainement le cas des personnes à la retraite, qui se rassemblent une fois la semaine pour réapprendre et pratiquer les chansons de notre répertoire canadien-français.

En effet, depuis les années 1973-74, la résidence Chez-Nous à Saint-Boniface ouvrait ses portes pour accueillir leurs résidents, surtout âgés, qui à ce temps-là formèrent une chorale portant le nom de «Chorale du Chez-Nous», qui d'ailleurs existe encore aujourd'hui sous le nom de «Partage de Bonheur», heureuse suggestion d'une ancienne membre, Rose Lamothe.

Notre chorale compte environ 25 membres, tous assidus aux pratiques du mardi matin.

Les personnes qui à tour de rôle, s'engagèrent bénévolement à la direction de notre chorale furent : Achille Plamondon, Fernand Girard avec sœur Agathe Dorge et Madame Marie-Jeanne Campagne au piano. Les musiciennes invitées aux cours des années furent Mesdames Joséphine Boulet, Irène Soulodre, Marie Fournier, Pauline Durand et Carmelle Dubé.

Certains musiciens comme Paul Prince se chargeaient d'accompagner au violon et les regrettés Arthur Lafrance au banjo et Marie-Ange Pilote à l'accordéon.

Grâce au soutien de Francofonds et du bénévolat de nos membres, nous réussissons à faire revivre de bons souvenirs pour ceux et celles qui ne peuvent se déplacer.

Nous chantons dans les hôpitaux, centres d'accueil, résidences d'aînés et célébrations culturelles.



Rangée du haut: Suzanne Prince; Jeanne Dacquay; Arthur Dupuis; Philippe Prince; Laurent Dubé; Léo Beaudry (décédé); deuxième rangée: au violon Paul Prince; Antoinette Servant, directrice; Yvonne Boulet; Yvonne Dubois; Rose Pelletier (décédée); Roberta Tellier; Marguerite Dupuis; Dorice Starink; Marie-Ange Pilote, accordéon (décédée); debout: sœur Agathe Dorge, au piano; Troisième rangée: Jeanne Lanois (décédée); Aurore Colette; Ausgustine Abraham; Gertrude Dubé; Marie Duhamel; Yvette Prince; Madeleine Balcaen (décédée), en concert au Foyer Chez Nous en 1993.

La chorale «Partage de Bonheur» sous la direction de sœur Antoinette Servant, s'exécute là où l'on nous sollicite afin d'égayer les personnes de différents milieux.

L'appréciation que reçoit la chorale «Partage de Bonheur» est en soi une récompense valorisante.

Nous comptons bien continuer de chanter et souhaitons la plus cordiale bienvenue à tous ceux et celles qui voudraient bien se joindre à nous pour Partager le Bonheur de chanter.

Les membres de la chorale «Partage de Bonheur».

Marie Duhamel, Roberta Tellier, Augustine Abraham
au nom des membres

CENTRE DE RESSOURCES COMMUNAUTAIRE

La Fédération des aînés franco-manitobains a le plaisir d'inviter les aînés franco-manitobains à assister au lancement officiel du Centre de ressources communautaire qui aura lieu le 11 décembre 1997 à la Maison franco-manitobaine au 383, boulevard Provencher, pièce 215, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9 à 17 h. Ce lancement se fera dans le cadre d'une réception portes-ouvertes organisée par la SFM.

Participez à l'inauguration du volet 55 ans et plus
du Centre de ressources communautaire
en présence de nos partenaires,
La Société franco-manitobaine
et
le ministère des Ressources humaines du Canada

La Fédération des aînés franco-manitobains a dévoué beaucoup de ressources au cours des dernières années pour mettre ce centre sur pied. Cet événement concrétise la volonté de ses membres d'avoir des ressources à leur disposition.

La Fédération des aînés franco-manitobains a le mandat d'offrir un appui aux personnes francophones de 55 ans et plus, de représenter leurs intérêts et de contribuer à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

Nécrologies



Lucien Ulysse Emond

Soudainement le vendredi 28 novembre 1997, Lucien Emond laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Noëlla (née Côté); ses trois enfants: Hubert (Andrée Marchand) du Québec, Yvette (Gilbert Sabourin) et Gilbert (Rose Desrochers) de Saint-Vital; ses petits-enfants Patrick (Marie-Claude) et Julie du Québec, Micheline d'Ottawa, Julie (Rémi) de Saint-Boniface, Alain en Colombie-Britannique, Joëlle et Jean-Marc de Saint-Vital; deux sœurs Marie et Germaine, et de nombreux neveux et nièces.

Lucien a vécu une vie pleine et intéressante. Il est né à La Broquerie le 22 décembre 1917 et a épousé Noëlla en 1939. Menuisier par excellence et un travaillant assidu, il a rénové plusieurs maisons à Saint-Boniface et a été propriétaire de différents restaurants.

Perfectionniste et méticuleux, c'était un homme à tout faire. Il aimait voyager, en Floride. Il aimait beaucoup prendre de longues marches. Il a travaillé pendant plusieurs années dans les hôpitaux de Saint-Boniface.

Selon son désir, son corps a été incinéré.

Le service des funérailles a eu lieu le mercredi 3 décembre à 14 h au Salon mortuaire Desjardin, 357, rue Des Meurons.

Au lieu de fleurs, un don peut être envoyé à la Fondation de recherche de l'Hôpital général Saint-Boniface (Cardiologie), 409, avenue Taché, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 9Z9.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou sans frais au 1-888-233-4949.

Sœur Marie St-Charles, f.d.l.c.
(Marie Dandenault)

Le 28 novembre 1997, Sœur Marie St-Charles retournait vers le Père, paisiblement, au Foyer Valade, après une longue maladie. Elle avait 85 ans et était dans la 65e année de sa vie religieuse.

Sœur Marie St-Charles est née à Saint-Pierre-Jolys (Manitoba), le 4 mai 1912, à Charles Dandenault et sa femme d'un second mariage, Priscille (Hébert) Dandenault. Elle fut précédée dans la tombe par ses parents, ses frères: Hector, Auguste, Emile, Lévis, Joseph et Paul; deux sœurs: Gertrude et Emilie et deux belles-sœurs. Elle laisse dans le deuil trois belles-sœurs: Flore Dandenault-Allard, Laurette et Thérèse Dandenault; plusieurs neveux et nièces et les membres de sa communauté religieuse, les Filles de la Croix.

Sœur Marie St-Charles reçut son éducation à Saint-Pierre et à Saint-Adolphe. Très tôt, elle décida de consacrer sa vie à Dieu et entra dans la Congrégation des Filles de la Croix, en France. De retour au Canada, elle fréquenta l'École Pédagogique durant un an. Elle continua plus tard des études universitaires.

En 1932, commença sa carrière d'enseignement, qui dura 44 ans. Elle œuvra au Manitoba: à Saint-Adolphe, Saint-Claude et La Salle; en Saskatchewan: à Willow Bunch, Bellegarde, Alida et Storthoaks; au Québec: à Sherbrooke.

Ses anciens élèves se souviennent d'elle comme d'un professeur compétent et exigeant, envers qui ils sont reconnaissants. Musicienne accomplie, elle donna des leçons de piano et développa chez ses élèves le goût de la musique et du chant. Elle aimait aussi le théâtre. Le public appréciait les pièces et les déclamations qu'elle présentait; c'était réussi.

Ses Sœurs se souviennent d'elle comme d'une personne ardente au travail, douée d'un sens de l'humour et toujours prête à rendre service.

Les Filles de la Croix veulent exprimer leurs sincères remerciements et leur appréciation au personnel et aux bénévoles du Foyer Valade, pour les bons soins prodigués à notre Sœur, durant ses longues années de maladie.

Les prières eurent lieu à la Maison Provinciale des Filles de la Croix, 66, avenue Moore, Saint-Vital, le lundi 1er décembre à 19 h 30. La messe de la Résurrection présidée par le père Fabien Cloutier, MAfr. fut célébrée au même endroit, le mardi 2 décembre à 10 h 30. L'inhumation suivit au cimetière de Saint-Adolphe.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

O.T.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

A.L.

Chronique religieuse

Réunion annuelle des évêques du Canada



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Chaque année la CECC, c'est-à-dire la Conférence des Évêques Catholiques du Canada, tient ses assises générales nationales en automne, et cette année cette réunion d'au-delà une semaine s'est tenue au Cap-de-la-Madeleine au Québec.

Cette assemblée qui regroupe tous les évêques du Canada avec les secrétaires francophone et anglophone avec quelques délégués, devait élire cette année son nouveau président et vice-président.

La politique établie veut bien que les évêques à la fois francophone et anglophone se succèdent un après l'autre. Le nouveau président est le Cardinal Jean-Claude Turcotte de Montréal et Mgr Gerald Weisner, OMI, de Prince George, Colombie-Britannique comme nouveau vice-président.

Ils sont élus pour un mandat de deux ans. Immédiatement le Cardinal Turcotte a expliqué que sa priorité pendant son mandat sera la promotion des valeurs chrétiennes.

En chemin vers l'an 2000, c'est important, a-t-il dit, que les Catholiques offrent au monde entier des valeurs chrétiennes, ne pas les contrôler, mais leur donner une direction à travers la paix et la joie. Mgr Weisner, lui, désire que les Catholiques puissent prendre davantage connaissance des documents de Vatican II, pour se préparer à l'an 2000, car c'est lui qui aura la tâche difficile de mener les évêques en l'an 2000 quand il succédera à Mgr Turcotte en 1999.

Une autre activité au menu de la réunion plénière des évêques fut de prier ensemble lors de la journée d'ouverture le 16 octobre pour les 43 personnes décédées lors du terrible accident d'autobus près de Saint-Bernard de Beauce. L'archevêque de Québec mena le moment de prière et l'archevêque de Kingston, l'ex-président sortant de la CECC, dit qu'il envoya une lettre au curé de la paroisse, l'abbé Lachance pour le rassurer et lui dire que tous les évêques du Canada étaient en prière avec lui et sa communauté dévastée par cet accident. Aussi nous apprenions la liste des évêques qui feront partie de la délégation canadienne et nommée par le Pape pour assister au grand Synode des Evêques pour les Amériques qui se tiendra à Rome plus tard en novembre. Une dizaine d'évêques canadiens feront partie de la délégation, certains nommés directement par le Pape et les autres nommés par l'assemblée des évêques lors de cette réunion. Le Pape a aussi nommé le secrétaire francophone de la CECC, M. Emilius Goulet p.s.s., pour faire partie du groupe canadien.

Lors de leur réunion, les évêques se sont penchés toute une journée sur les sujets probablement abordés par les évêques-délégués lors de ce Synode des Amériques, et comme le dit le Cardinal Turcotte, ce qui est important ce ne sont pas tant des solutions économiques et politiques qui doivent être en priorité, même si c'est la première fois que le Nord de l'Amérique discute autour de la même table que le Sud des Amériques, et ces questions de l'économie sont tellement différentes, mais ce qui doit prendre de l'importance ce sont des solutions dans la foi dans les problèmes qui divisent les deux Amériques.

Le Pape espère que ce Synode va promouvoir une nouvelle évangélisation dans les Amériques, augmenter la solidarité entre les différentes églises de l'Amérique, et souligner les problèmes de la justice et les relations économiques internationales entre les Amériques.

Lors de cette réunion des évêques, deux employés de longue date à la CECC à Ottawa furent remerciés pour leurs services de longue haleine. D'abord Soeur Donna Geernaert, travaillant en oecuménisme et Claire Dubé, chef du service des Publications, et récemment retirée, ont toutes deux recus un prix papal Pro Ecclesia et Pontifice, des mains du Nonce Apostolique au Canada, Mgr Carlo Curis.

Un autre sujet qui fut abordé lors de la réunion fut à savoir si le Canada sera prêt à prendre l'hospitalité de la prochaine journée mondiale de la Jeunesse, tel que demandé par le Pape à chaque deux ans quelque part dans le monde. Il faut noter que le nonce apostolique Mgr Carlo Curis dans son adresse aux évêques du Canada souligna le fait que les Canadiens furent au nombre de 2 400 ainsi qu'un bon nombre de religieux, prêtres et évêques lors de la dernière journée mondiale de la Jeunesse à Paris cet été.

Les autres points à noter lors de la réunion au Cap-de-la-Madeleine furent d'abord que les sept évêques du Nord du Canada persistent dans leurs demandes auprès de Rome à faire ordonner des hommes respectables et voulus par des communautés autochtones, comme chefs de la communauté, qu'ils soient célibataires ou mariés et ainsi leur conférer l'ordination sacerdotale. Un autre point fut au sujet des cas d'annulation de mariage présentés pour approbation, qui sont toujours en augmentant dans l'Église canadienne, d'après Mgr Jean-Guy Couture, le modérateur du Tribunal .

Finalement Mgr Antoine Hacault prit la parole lors de la réunion pour remercier les évêques canadiens de leur appui, leurs prières, leur compassion et leur aide financière lors de l'inondation du siècle au Manitoba au printemps dernier.

Gens d'ici

Bonomo bonjour!

Secrétaire au Secrétariat des services en langue française depuis plus de dix ans, Annette Bonomo en a vu «des vertes et des pas mûres». «Il y a ceux qui nous appellent pour se plaindre de la mauvaise qualité des services en français et ceux qui disent que la traduction des documents gouvernementaux coûte trop cher, lance la dame de 54 ans. Quand on a affaire à une personne fâchée, il faut garder son calme et ne pas réagir face aux mauvais commentaires. Ça ne devait pas être drôle pendant la crise linguistique de 1983. Je n'aurais pas voulu travailler ici à ce moment-là!»

Le poste ne comporte cependant pas que des désagréments, confie Annette Bonomo. «D'abord, j'ai la possibilité de travailler en français, ce qui n'est pas donné à tout le monde. Ensuite, le Secrétariat des services en langue française est un département très intéressant pour quelqu'un qui, comme moi, s'intéresse à la politique. On apprend des choses avant tout le monde, même si on ne peut pas en parler. C'est moi, par exemple qui ai dactylographié le discours en français que le ministre Praznik a présenté à la réunion annuelle de la Société franco-manitobaine! La tâche m'est revenue parce que le ministre responsable des services en français n'a pas de secrétaire bilingue capable de traduire ou de taper ses discours.»



Annette Bonomo.

Annette Bonomo, qui aura 55 ans à Noël, quittera son poste et le bureau d'Edmond LaBossière pour prendre sa retraite au début de 1998. «On a calculé, mon mari et moi, qu'on était capable de vivre de nos économies. Et puis, je me sens fatiguée. Quand j'arrive à la maison après le travail, je n'ai plus l'énergie pour m'amuser avec mes petits-enfants. J'ai hâte de passer plus de temps avec mes petits-fils et je veux être là pour accueillir l'autre qui devrait arriver entre Noël et le jour de l'An.»

Mais quitter le Palais législatif ne signifie pas pour autant tourner le dos à la politique. Annette Bonomo entend bien se tenir au courant des différents dossiers qui ont retenu son attention au fil des ans comme la revue de la politique provinciale des services en français et celui de la plaque bilingue.

«C'est sûr qu'en dix ans j'ai vu des améliorations dans les services en français. Mais je suis quand même inquiète pour la génération montante. Trop de Franco-Manitobains ont pris l'habitude de traiter en anglais. Ils ne réalisent pas l'importance de vivre en français. Ils sont presqu'assimilés et n'ont pas le réflexe de demander des services en français. C'est vrai que le personnel gouvernemental doit faire une offre active des services en français, ce qui manque à plusieurs niveaux. Mais si personne ne demande à se faire servir en français, quelle motivation ont-ils à offrir le service?»

Anie CLOUTIER

SOCIÉTÉ

Des parents racontent la mort accidentelle de leur fille

Elle avait un nom et c'était Janelle

La saison des Fêtes est un temps familial par excellence. Mais ce temps de réjouissances peut se transformer en temps d'épreuve quand un membre important de la famille manque à l'appel. Vingt jours avant Noël, La Liberté vous présente Marielle et Michel Cloutier de La Salle qui ont perdu leur fille aînée, il y a maintenant deux ans et demi.

Marielle Cloutier feuillette délicatement le petit paquet de photographies. Elle en sort, une à une, celles de sa fille aînée. Petite frimousse blondinette au sourire coquin et aux yeux pétillants, Janelle est la fierté de ses parents. «Sur celle-ci, Janelle a cinq ans, pointe sa mère. Elle fait faire des grimaces à sa petite sœur. Janelle avait toujours le sourire aux lèvres. Petite, elle parlait tout le temps. Elle nous racontait toutes sortes d'histoires drôles. Tiens, ça c'est elle avec son équipe de hockey. Elle dansait aussi. Ici, c'est sa graduation. Et voilà notre dernier Noël en famille... Non, c'est l'année d'avant. Et je n'ai aucune photo d'elle en 1995.»

L'album de photographies, comme la vie de Janelle, s'arrête en 1995, le 10 juin, alors que l'enfant de leurs premières amours est happée mortellement par une voiture qui circule sur le chemin Pembina. «Elle venait juste de déménager en appartement le 1er juin. Elle était tellement excitée. Elle avait 19 ans et sa vie commençait à peine», indique Marielle Cloutier.

«L'écœurant qui l'a frappée avait déjà eu deux contraventions pour excès de vitesse, précise le père de Janelle, Michel Cloutier. La nuit du 10, il roulait à 117 dans une zone de 60. Il a frappé Janelle et il ne s'est même pas arrêté! Les autres gars dans l'auto lui ont dit de s'arrêter, mais il a répondu: *"Are you kidding? I just hit somebody"*. Quand la police l'a retrouvé trois heures plus tard, il dormait tranquillement dans son lit. Il n'a pas de respect pour personne. Ça m'enrage!»

«C'est arrivé à 2 h du matin, raconte Marielle. Janelle et une amie, Dona, traversaient la rue sur le feu rouge. Elles avaient vu, au loin, les phares de deux voitures, et savaient qu'elles avaient le temps de traverser.» Mais ce qu'elles ignoraient c'est que derrière ces deux voitures, il y en avait une troisième qui allait beaucoup plus vite. «Elle se sont mises à courir pour rejoindre le trottoir. Janelle était juste un pas derrière Dona. Au moment ou Dona a mis le pied sur le trottoir, le conducteur a décidé de doubler les deux voitures par la droite. Dona était certaine qu'elle allait être frappée. Mais non. Elle s'est retournée et elle a vu le corps de Janelle revoler et frapper le sol.»





photo: Anie Cloutier

Marielle et Michel Cloutier sous le portrait de leur fille: «À l'enquête préliminaire, les avocats parlaient toujours de "la victime". J'avais envie de dire. Elle n'était pas "la victime". Elle était ma petite fille. Elle avait un nom et c'était Janelle.»

C'est Dona qui a administré la réanimation cardio-vasculaire à Janelle et appelé ses parents. «Tout ce que j'ai entendu c'est: "Pouvez-vous venir à l'Hôpital Victoria. Votre fille a eu un accident de voiture", se souvient Marielle Cloutier. Je pensais qu'elle avait peut-être un bras, une jambe cassée. Ce n'est qu'une fois rendue à l'hôpital, quand j'ai vu arriver le prêtre et qu'il m'a demandé s'il pouvait administrer les derniers sacrements, que j'ai réalisé que ma petite fille n'allait pas revenir. On était encore sous le choc quand le personnel de l'hôpital nous a demandé s'il pouvait prélever les reins et les valves du cœur de Janelle.» «Pour nous, c'est un peu comme si Janelle continuait de vivre dans quelqu'un d'autre, ajoute Michel Cloutier. On ne voulait pas que sa vie finisse là. On voulait que ça continue.»

La mort de leur fille, Marielle et Michel la racontent avec sérénité et une infinie tendresse. Croyants et pratiquants, les Cloutier ont trouvé refuge dans l'Église et la famille. «Je sais qu'à ma mort, je reverrai ma fille, indique Marielle Cloutier. Il le faut bien! Mais, il n'y a pas un jour qui passe sans que je pense à Janelle. Je la vois dans mes rêves et pourtant, la vie continue. On a trois autres filles (Mélanie, 17 ans, Nicole, 15 ans et Stéphanie, 13 ans) et elles ont besoin de nous. Je ne veux pas la peau du gars qui a tué ma fille. C'est sûr que des fois je suis fâchée contre lui, mais je crois que je pourrais lui pardonner si seulement il reconnaissait sa faute et demandait pardon.»

«Mais il se cache derrière son avocat, soutient Michel Cloutier. Il utilise le système pour faire croire que ce n'est pas de sa faute. Les gars qui étaient dans la voiture disent qu'ils ne se souviennent de rien. Ils se protègent entre eux. Le système aussi les protège. Il défend les coupables.»

Le jeune homme, aujourd'hui âgé de 25 ans, a été accusé de négligence criminelle causant la mort et d'avoir quitté la scène d'un accident, une accusation qui, lorsqu'une personne est reconnue coupable, entraîne une sentence maximale de 15 ans de prison, indique Michel Cloutier. «Mais son avocat a fait baisser l'accusation à conduite dangereuse causant la mort. Ça veut dire qu'au lieu d'aller en prison, il doit rester à la maison de 20 h 30 à 5 h du matin, six jours sur sept! Il ne peut pas conduire sa voiture pendant trois ans et il a un an pour faire 50 heures de travaux communautaires.» La Couronne en a d'ailleurs appelé de cette sentence qu'elle trouve trop clémente. Le verdict doit être rendu dans les jours à venir.

À l'approche d'un troisième Noël sans leur fille aînée, les Cloutier s'occupent comme ils peuvent pour détourner leur esprit. Depuis la mort de Janelle, Marielle et Michel sont incapables de rester inactifs. Ils ont ajouté un garage et un second étage à leur maison de La Salle et dernièrement, ils ont refait leur sous-sol. «Tout le monde nous dit que Noël, c'est terrible. Mais vraiment, c'est le mois avant qui est le pire, avoue Michel Cloutier. À Noël, t'as la famille et les amis autour. T'es trop occupé pour la déprime. Mais les semaines avant, un moment ça va bien, puis tu t'asseois pour une minute et il y a plus rien qui marche.»

Anie CLOUTIER

(1) Une bourse à la mémoire de Janelle Cloutier a récemment été mise sur pied. La bourse sera descernée à des finissants de l'Institut collégial Saint-Norbert qui désirent poursuivre leur éducation post secondaire dans un domaine relié à l'enseignement. Les chèques, faits au nom de *Institut collégial Saint-Norbert (Bourse J. Cloutier)*, peuvent être envoyés à l'adresse suivante: 870, avenue Sainte-Thérèse, Saint-Norbert (Manitoba), R3V 1H8. Un reçu pour fins d'impôt sera émis. Pour plus de renseignements, contactez Paul Bilodeau au 261-6478.

Le Club de Bicolo

BRIQUE-COLLE-ÂGE

Bonjour!

As-tu déjà pensé aux cadeaux de Noël que tu offriras cette année à tes parents, grands-parents ou ami(e)s. Je t'en suggère deux qui émerveilleront tout le monde!

N'oublie pas de participer à mon concours de Noël, mentionne-le à ton professeur et participe avec ta classe.

Bonne semaine!

Bicolo

Les empreintes de Noël



MATÉRIEL

Une serviette de bain
De la peinture pour tissu
Un gros pinceau
Des journaux
Un chiffon

1. Prépare tout ce dont tu as besoin et n'oublie pas de te munir d'un chiffon pour t'essuyer les mains. Recouvre ta surface de travail de journaux.
2. Avec un pinceau, étend de la peinture sur la paume de ta main.
3. Écarte légèrement tes doigts et appuie très fort sur la serviette.
4. Enlève doucement ta main, remet une bonne couche de peinture sur ta paume et recommence l'opération jusqu'à ce que ta serviette soit couverte de mains colorées.

Avant de changer de couleur, je te conseille de nettoyer ta main avec un chiffon humide. Si possible, commence par les couleurs les plus claires et passe progressivement aux plus foncées.

Neiger dans un bocal



MATÉRIEL

Un petit pot
De la glycérine
De l'eau
Des petites figurines
Des paillettes
Une cuillère à café
De la colle

1. Nettoie soigneusement ton pot et son couvercle, puis laisse-les sécher.
2. Colle ensuite tes figurines sur le couvercle du pot.
3. Remplis ton pot avec 1/3 d'eau et 2/3 de glycérine. Ajoute 2 cuillères à café de paillettes. Tu peux aussi utiliser des étoiles brillantes.
4. Mélange bien le tout et referme le pot à fond. Colle le couvercle pour plus de sécurité.

MODÈLE

Concours de cartes de Noël

Nom : ____________________

Adresse : ____________________

____

Code postal : ____________ **Âge :** ______

Si tu participes avec ta classe :

École : ____________________

Classe : ____________________

Fais parvenir ta carte à :

Club de Bicolo
C.P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Participe à mon concours de Noël!

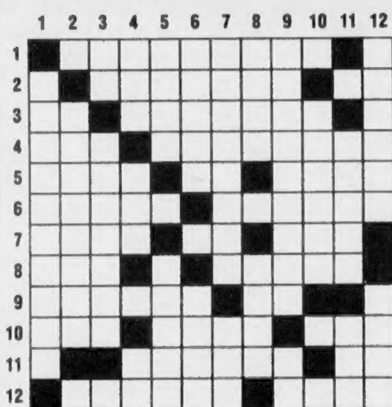
Fabrique une carte en utilisant du matériel de bricolage. Tu peux te servir de morceaux de papier brillant, d'emballages en plastique, de ruban, de bouts de tissus colorés, de vieilles cartes de souhaits, etc.

Fais- moi parvenir ta carte d'ici le 11 décembre.

Nous publierons certaines des cartes dans l'édition du 19 décembre.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 101



HORIZONTALEMENT

1. Réunion de plusieurs classes dans un collège (pl.).
2. La soubrette de comédie.— Sert à encourager.
3. En les.— Sorte de petit citron.
4. Sans mélange.—Boira avec plaisir.
5. Dieu de la guerre.—Poss.—Tête de rocher.
6. Bougé.— Fleuve anglais.
7. Pour qui on a de l'amitié (pl.).— Onze.—Agent d'affaires.
8. Les tiens.— L'amitié de Marius.
9. Sans activité. — Mont.
10. Soustrait.— Bord d'un fleuve.— Bison d'Europe.
11. Existeront. — Préf. priv.
12. Maladie des vins qui en modifie l'aspect et la couleur (pl.). — Petit prophète.

VERTICALEMENT

1. Rénovation.
2. Certainement.
3. Lui.— Placée sous la remise.
4. Méprisable. — Sur.— Sa Sainteté.
5. Déesse des Égyptiens. — Individus.
6. Manière de semer.— L'Irlande.
7. Fait ou répété plusieurs fois. — À vous.
8. Diplomate français d'origine allemande. — À la fin des prières.
9. Clairement. — À toi.
10. Tué par Achille.
11. Romancier français (1856—1940). — Critique d'art français.
12. Hôtel luxueux. — Interprétation.

RÉPONSES DU N°100



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	D	E	C	A	■	R	■	T	R	O	I	E
2	E	L	U	■	P	O	E	■	A	N	T	I
3	L	E	■	E	T	U	D	E	■	T	E	S
4	I	V	E	■	E	T	I	R	E	■	M	E
5	B	A	T	S	■	E	T	O	I	L	E	S
6	E	T	E	T	E	■	E	D	I	T	E	■
7	R	O	S	■	E	R	■	E	T	U	D	E
8	A	I	■	R	■	O	C	■	E	D	I	T
9	T	R	I	A	I	S	■	V	■	E	T	E
10	I	E	N	I	S	S	E	I	■	S	A	N
11	O	S	■	D	I	E	T	E	S	■	I	D
12	N	■	L	E	S	■	E	N	T	A	■	U

DÉJÀ VU



Quand était-ce?

Captée à Saint-Boniface, cette scène illustre la Procession de la fête Dieu telle que célébrée au début du siècle. Mais saurez-vous dire en quelle année a été prise la photographie?

Source: Archives de la Société historique de Saint-Boniface

RÉPONSE: C'était le 2 juin 1918.

Recette

Bouillon jardinière

4 cuil. à soupe rases de bouillon instantané
2 portions de fromage fondu
2 tasses de petits pois fins surgelés
125 g de viande de boeuf hachée (tartare)

- Faire bouillir 1 1/4 l d'eau, y dissoudre le bouillon et laisser à feu doux.
- Ajouter le fromage coupé en petits morceaux et mélanger avec un fouet jusqu'à ce que tout le fromage soit dissous.
- Ajouter les petits pois et les faire réchauffer. Avec une cuillière mouillée, former des petites boulettes de viande qu'on mettra à durcir dans la soupe très chaude mais non bouillante. Les y laisser tremper 2 à 3 minutes et servir très chaud.

Notre conseil: on peut remplacer les boulettes de steak tartare par des boulettes de rôti de porc haché ou de chair à saucisse très fine. Il faut alors les laisser tremper plus longtemps. On peut aussi colorer la soupe en y ajoutant des petites carottes surgelées ou d'autres légumes déjà cuits.

Pour 4 personnes.

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.G.D.
180-

RECHERCHE

RECHERCHÉE: personne avec expérience pour préparer déclarations de revenus et autres fonctions. Appelez TAX DEPOT, 196, rue Goulet au 949–3666.
146-

RECHERCHE: J'ai 60 ans et je demeure à Saint-Boniface. J'aimerais faire connaissance avec une femme francophone entre 45 à 50 ans, comme amie et très intéressée. Composez le 233—9513.
169-

RECHERCHE: Coiffeur(euse) pour travailler à commission compétitive. Atmosphère d'équipe. Heures flexibles. SVP contacter Denise à Cheveux aux Vents au 233–0919 du mardi au samedi.
182-

À VENDRE

À VENDRE: Tourtières à vendre. 233–2520 ou 237–6519.
178-

UNITÉ MURALE EN CHÊNE À VENDRE: (Wall unit). 6 pieds de haut, en 2 parties, 4 portes vitrées, 2 panneaux (un avec horloge), espace pour téléviseur, VCR stéréo. 4 tiroirs dans le bas du meuble. 250 $. 1 sofa-lit beige à motifs roses et verts, 200 $. 231–0840.
186-

À LOUER

À LOUER: Appartement à Saint-Boniface, 301, rue Horace. Près de l'autobus et du Safeway. Une chambre à coucher, 421 $ par mois. Appelez Richard au 233–4128.
161-

À SOUS-LOUER: «Townhouse» de 2 chambres à coucher. Disponible immédiatement. Bail jusqu'au 31 juillet. 527 $ par mois + services. Composez le 231–0320.
179-

CHAMBRE À LOUER: près du Centre commercial Saint-Vital et des autobus. Personne non fumeuse et tranquille. 325 $/mois tout compris (câble, stationnement, laveuse, sécheuse, etc). Appelez au 254–3684.
183-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, air climatisé. Disponible le 20 décembre. Contactez Flo au 237–4825.
184-

À LOUER: Appartement sur la rue Youville à Saint-Boniface. 4 chambres à coucher, planchers de bois franc, cuisine, salon, 2 salles de bain. 500 $/mois (chauffage compris). Libre immédiatement! Appelez 237–1340 ou 256–5316.
185-

À LOUER: Haut de duplex. 2 chambres, puit de lumière, balcon, plancher de bois franc. 695 $ comprend tous les services. Près du CUSB et de l'hôpital. 275–8179.
187-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Rue Marion près de Taché. Chauffage et eau compris. 320 $/mois. 269–1178.
188-



VILLE DE WINNIPEG
COMITÉ MUNICIPAL DE RIEL
AVIS DE SÉANCE

DATE : Le lundi 8 décembre 1997

LIEU : Salle du Comité municipal, 604, chemin St. Mary's

HEURE : 16 h - Séance ordinaire pour traiter des questions relatives au district.
19 h - Séance publique pour traiter des questions relatives au zonage.

TOUS LES HABITANTS DU DISTRICT SONT INVITÉS À CES RÉUNIONS. UN SERVICE D'INTERPRÉTATION SIMULTANÉE SERA OFFERT. LES MÉMOIRES SERONT ENTENDUS DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

Diane M. Timmins, secrétaire du Comité municipal - Tél. : 986–5414

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS

LA LIBERTÉ

Le seul hebdomadaire de langue française au Manitoba

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Boîte à journaux • *Parc Windsor*
1053, prom. Autumnwood
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St-Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Chez Arbez • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*

Abonnez-vous à LA LIBERTÉ et obtenez GRATUITEMENT

un laissez-passer familial *(2 adultes, 2 enfants)* **au marais Oak Hammock ET L'annuaire des services en français 1998**

Valide pour les nouveaux abonnements seulement.

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

Au Manitoba

1 an 28, 50 $ ☐
2 ans 51,30 $ ☐

Ailleurs au Canada

1 an 32,10 $ ☐
2 ans 58,85 $ ☐

Nom:

Adresse:

OPTOMÉTRISTES

SERVICES

SERVICES

ASSUREURS

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à17 h. (par écrit et payée d'avance)

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998

